La LIBERTÉ

Vol. 86 n°26 • du 8 au 14 octobre 1999 • SAINT-BONIFACE 88 ¢ + taxes

Le professeur poète

Lise Gaboury-Diallo vient d'ajouter une corde à son arc et lancera le 14 octobre son premier recueil de poésie.

■ Page 11.

Louis-Riel et Lacerte se prononcent

Le 29 septembre, des parents du collège Louis-Riel et de l'école Lacerte se sont prononcés sur la proposition controversée du Comité régional urbain.

■ Page 7.

Citation de la semaine

« Lorsqu'on m'a demandé si je voulais faire partie de Notre-Dame-de-Paris, je ne savais même pas ce que c'était. »

Heureusement pour lui, Richard Ruppell l'a ensuite appris!

■ Page 12.

Le SOMMAIRE

Comment nous rejoindre?

Téléphone: 237-4823
Télécopieur: 231-1998
Sans frais: 1-800-523-3355
la_liberte@presse-ouest.mb.ca



photo: Daniel Bahuaud

T'es parent avec qui, toi?

L'Affaire farouche a réuni la grande famille des jeunes Franco-Manitobains le 1er octobre à Saint-Laurent. Ils ont été près de 1 000 jeunes à participer à ce rassemblement qui est devenu un des grands rendez-vous de l'année.

■ Texte et reportage-photos en pages 18 et 19.

Hommage à Gilbert Rosset

L'école de Saint-Claude a dévoilé le nom qu'elle se donnera désormais lors d'une cérémonie émouvante le 2 octobre.

■ Page 10.

Des projets plein Riel

Riel, c'est ce grand quartier de Winnipeg qui regroupe Saint-Boniface, Saint-Vital et Saint-Norbert, et pour lequel la corporation de développement économique du même nom a de grandes ambitions, qui ont été dévoilées la semaine dernière.

■ Page 22.

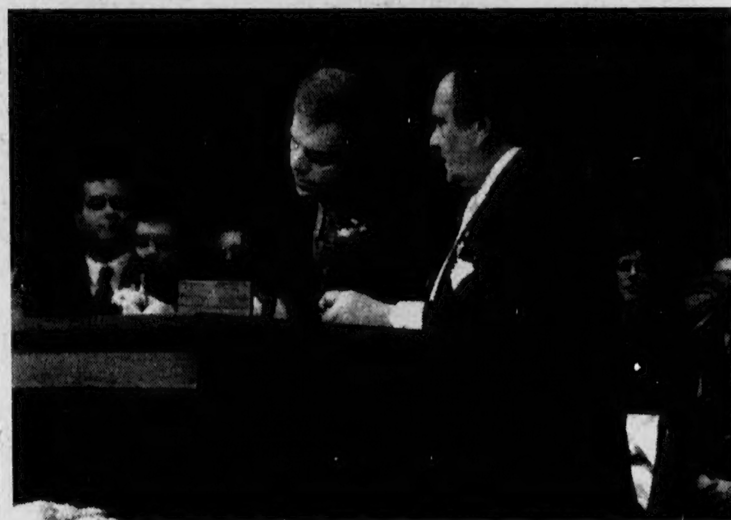


photo: Pascal Dubé

Monsieur le ministre

Député de Saint-Boniface, Greg Selinger a hérité du ministère des Finances lors de l'assermentation des 15 ministres du nouveau cabinet de Gary Doer.

■ Reportage et réactions, pages 2 et 3.

NOUVEAU GOUVERNEMENT

D'autres réactions

Sylviane LANTHIER

Daniel Vandal était déjà membre du conseil d'administration de l'Association des municipalités bilingues du Manitoba où il représente Winnipeg. Avec Glen Murray, Winnipeg a un maire bilingue. Au fédéral, Ronald Duhamel est responsable du Développement économique de l'Ouest et de la Francophonie. Et, depuis cette semaine, le tableau des politiciens vient de se compléter avec les nominations, entre autres ministres, de Greg Selinger, Jean Friesen et de Ron Lemieux. Avec une carte du ciel politique comme celle-là, les francophones commenceraient-ils à croire que l'alignement des planètes joue en leur faveur?

C'est en tout cas ce que croit le directeur général de l'Association des municipalités bilingues du Manitoba (AMBM), Raymond Poirier, qui souligne que « la conjoncture adonne bien ». Heureux de la nomination de Greg Selinger aux Finances et de Jean Friesen dans un ministère essentiel au développement des communautés, Raymond Poirier explique : « Ce sont des gens qui connaissent nos communautés. Il y a maintenant un potentiel énorme de voir nos projets se réaliser. Greg Selinger, par exemple, a déjà siégé au conseil de l'AMBM quand il était conseiller de Saint-Boniface; il connaît le genre de dossiers que nous menons. »

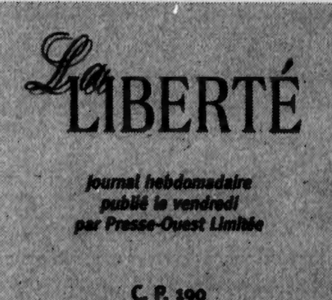
La nomination de Ron Lemieux au ministère des Corporations, venue comme une surprise, est accueillie avec enthousiasme dans le comté La Vérendrye où, comme le souligne le directeur général de la ville de Sainte-Anne, «ça faisait longtemps qu'on n'avait pas eu un ministre!» Comme le fait remarquer Guy Lévesque, l'élection des néo-démocrates et la répartition des sièges vient de renverser la vapeur en milieu rural : « Avant, c'était les comtés au sud de chez nous qui avaient les ministres. Maintenant ces gens-là sont dans l'opposition. On espère que ce sera notre tour d'avoir des retombées des projets gouvernementaux. On est bien content de la nomination de Ron Lemieux. »

Président du Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM), François Catellier souligne lui aussi la réunion des affaires urbaines et rurales sous un seul ministère. « Faire travailler le rural et l'urbain ensemble, c'est justement le modèle du CDEM, note-t-il. Ici, nous croyons que le rural ne peut pas vivre sans l'urbain et vice-versa. Je suis aussi fier de voir que Saint-Boniface est reconnu dans ce gouvernement et que la francophonie y aura une place. »

Du côté de l'éducation, la nomination du député de Brandon Est, Drew Caldwell, a pris le milieu par surprise, comme le souligne le directeur général de la Division scolaire franco-manitobaine, Léo Robert. « Drew Caldwell, c'est quelqu'un que je ne connais pas. Il va donc falloir prendre le temps de le sensibiliser à nos dossiers. Avant les élections, on avait rencontré Gary Doer, Greg Selinger et Jean Friesen, qui était critique de l'éducation. Le message avait bien passé. Et on a confiance que le parti tiendra ses promesses à notre égard. » Léo Robert note que la DSFM a fait parvenir son plan d'affaires au gouvernement comme prévu le 30 septembre, même si les conservateurs ne sont plus au pouvoir, en accompagnant le tout d'une lettre demandant à rencontrer celui ou celle qui allait hériter du portefeuille de l'Éducation. Comment le nouveau gouvernement envisagera-t-il la situation déficitaire de la DSFM, c'est encore à voir. Au moment d'écrire ces lignes, *La Liberté* apprend en outre que le sous-ministre de l'Éducation, John Carlyle, vient d'être remplacé de façon intérimaire par Guy Roy, ce qui pourrait aussi entraîner de nouvelles perspectives.

Branché sur le monde agricole, François Catellier remarque par ailleurs que le dossier de l'Agriculture sera pour une première fois mené par une femme. « Face à la plateforme du NPD en agriculture, qui veut par exemple favoriser le maintien des fermes familiales, c'est intéressant de voir que la ministre est une femme, parce les femmes jouent un rôle important dans le maintien des fermes familiales. »

Présidente de Réseau, Annie Bédard remarque pour sa part que les cinq femmes du nouveau cabinet comptent pour le tiers des membres, et qu'elles « assument des ministères importants ».



journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directrice et rédactrice en chef: **Sylviane LANTHIER** • Journalistes: **Daniel BAHUAUD, Pascal DUBÉ** et **Sandra POIRIER** • Caricaturiste: **Cayouche (Réal BÉRARD)** • Bicolo: **Roxanne BOUCHARD, Stéphanie LÉGARÉ** et **Véronique TOGNERI** • Chef de la production et coordonnatrice de la publicité: **Véronique TOGNERI** • Secrétaire administrative: **Roxanne BOUCHARD** • Publicité: **Pascal DUBÉ** • Développement de photos: **Hubert PANTEL**.

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** • Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** • Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable • Téléphone: **(204) 237-4823** • Sans frais: **1-800-523-3355** • Télécopieur: **(204) 231-1998**.

L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. • Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

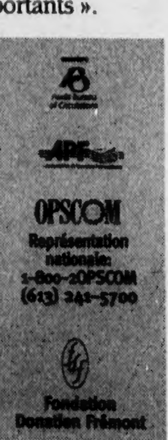
L'adresse internet: **http://www.presse-ouest.mb.ca** • Courrier électronique: **la_liberte@presse-ouest.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba:** 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses) • **Ailleurs au Canada:** 32,10 $ (TPS incluse) • **États-Unis:** 90 $ • **Outre-mer:** 125 $ • Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois • Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach.**

N° de la convention: 1374079 • PAP 7996

ISSN 0845-0455



POLITIQUE

Selinger détient les cordons de la bourse

Tout le monde s'attendait à ce que le député de Saint-Boniface, Greg Selinger, hérite d'un ministère important dans le cabinet de Gary Doer et il l'a obtenu.

Pascal DUBÉ

Le député provincial de Saint-Boniface, Greg Selinger, a été assermenté le 5 octobre au poste de ministre des Finances de la province du Manitoba. Il sera également ministre responsable des Services en français, responsable des corporations de la Couronne et de la Loi sur Hydro-Manitoba. Le cabinet du nouveau premier ministre Gary Doer sera composé de 15 ministres, dont cinq femmes.

Un défi imposant attend donc l'ancien professeur de travail social de l'Université du Manitoba. Rappelons Greg Selinger a déjà une certaine expérience des finances, ayant été président du Comité des finances de la Ville de Winnipeg à l'époque où il était conseiller du quartier de Saint-Boniface.

« J'ai hérité de ce poste à la suite de longues négociations, déclare Greg Selinger. Je fais partie d'une équipe d'hommes et de femmes qui ont été élus pour servir les intérêts des Manitobains. C'est en consultation avec le premier ministre que nous en sommes venus à la conclusion que c'est dans cette position que je servirais le mieux les Manitobains.

« C'est aussi un honneur et un défi pour moi de prendre le dossier des finances pour la province du Manitoba, indique-t-il. J'espère que je vais pouvoir avoir une belle coopération avec les autres ministres afin que nous puissions atteindre nos objectifs comme gouvernement tout en respectant notre promesse de garder un budget équilibré. »



photo: Pascal Dubé

Greg Selinger en compagnie du Lieutenant-Gouverneur du Manitoba, Peter Liba, lors de la cérémonie d'assermentation des ministres le 5 octobre.

Le président-directeur général de la Société franco-manitobaine, Daniel Boucher, se réjouit de la nomination de Greg Selinger à titre de ministre des Finances et aussi comme ministre responsable des Services en français. Il dit ne pas s'inquiéter outre mesure du fait que le député de Saint-Boniface devra composer avec d'autres dossiers que les Services en français.

« Les Finances, c'est vrai que c'est un portefeuille important, mais ce n'est pas aussi occupé que la Santé par exemple, déclare Daniel Boucher. La Santé, c'est crises par-dessus crises. Quand Darren Praznik était ministre responsable des Services en français et ministre de la Santé, ça nous est déjà arrivée d'avoir de la difficulté à le joindre parce qu'il avait des dossiers plus importants à traiter.

« Greg Selinger m'a d'ailleurs confirmé qu'il allait toujours avoir le temps d'écouter ce qu'on allait avoir à dire, poursuit-il. C'est certain que pendant l'exercice du processus budgétaire, il va être pas mal occupé, mais j'ai confiance qu'il respectera sa parole. »

Greg Selinger a d'ailleurs procédé à un premier geste symbolique démontrant son engagement envers la francophonie, en lisant son discours d'assermentation en français. « À titre de député de Saint-Boniface, je croyais qu'il était important pour moi de prononcer mon discours en français, affirme-t-il. Je veux être à l'écoute de la population francophone du Manitoba et je m'engage à poursuivre les efforts qui ont déjà été déployés pour la réalisation du rapport Chartier. »

L'équipe Doer

Voici la composition de nouveau cabinet;

- Gary Doer (Concordia), Premier ministre, président du Conseil exécutif et responsables des Relations fédérales-provinciales;
- Steve Ashton (Thompson), Transports et Services du gouvernement;
- Becky Barrett (Inkster), Travail, délégué aux affaires multiculturelles et à la citoyenneté, responsable des Services civils, responsable de l'administration de la Loi sur la fonction publique;
- David Chomiak (Kildonan), Santé et responsable des Sports;
- Jean Friesen (Wolseley) des Affaires intergouvernementales, ce qui comprend le développement rural et les affaires urbaines;
- Oscar Lathlin (Le Pas), Conservation, ce qui comprend les ressources naturelles, l'Environnement et l'Énergie;
- Rosann Wowchuk (Swan River), Agriculture et Alimentation, responsable du programme « Grow Bones »;
- Gord Mackintosh (St-Johns), Justice et procureur général, Gardien du Grand Sceau et Affaires constitutionnelles;
- Eric Robinson (Rupertsland), Affaires autochtones, Affaires du Nord et responsable de l'application de la Loi sur le Fonds de développement économique des communautés;
- Diane McGifford (Lord Roberts), Culture et Tourisme, déléguée à la situation de la femme, déléguée à la situation des personnes âgées, chargée de la Loi concernant la Commission de la régie du jeu et chargée de la Loi sur la réglementation des alcools;
- MaryAnn Mihychuk (Minto), Industrie et Commerce;
- Tim Sale (Fort Rouge), Services à la famille et Logement;
- Drew Caldwell (Brandon Est), Éducation et Formation professionnelle;
- Ron Lemieux (La Vérendrye), Consommation et des Corporations, chargé de la Loi sur la Société d'assurance publique du Manitoba, de la Loi sur la Fondation manitobaine des loteries;
- Greg Selinger (Saint-Boniface), Finances, Services en français, reponsable de la Loi sur l'examen public des activités des corporations de la Couronnes et de la Loi sur Hydro-Manitoba.



libre

L'éducation morale : obligatoire pour tous ?

par Cecile Guillemot

L'année, scolaire commence et les parents de l'école Précieux-Sang auront encore le choix entre le programme de catéchèse et celui de l'éducation morale pour leurs enfants.

Il y a presque deux ans, nous étions un petit groupe de parents avec des enfants qui rentraient à la maternelle à demander une rencontre avec Michel MacDonald, directeur de l'école. Nous avons exprimé notre désaccord avec la question, « Voulez-vous que votre enfant suive des cours de catéchèse, oui ou non ? »

Quand nous avons demandé à l'enseignante de la maternelle, « Pourquoi faites-vous la catéchèse et qu'est-ce que font les enfants qui ne participent pas ? elle a répondu qu'elle utilisait les exemples des histoires bibliques pour parler de thèmes plus larges, tels que : comment s'accorder avec ses amis. Des fois, Jésus et ses disciples ne sont pas d'accord sur un sujet, alors ils doivent trouver une solution ensemble. En ce qui concerne les enfants qui ne participent pas au programme, ils sont avec l'aide et ils font de la peinture, des bricolages.

Nous avions trouvé cette réponse complètement inacceptable. Nous étions aussi de l'avis que c'est important de parler de valeurs comme la tolérance, le partage, etc, et qu'au contraire, tous les enfants devraient êtres exposés à ces valeurs le plus tôt possible. Mais pas dans un contexte religieux, dans un contexte global, quotidien.

Nous avions dit aussi que « oui ou non », ce n'est pas un vrai choix, qu'il existe au Québec et en France des programmes d'éducation morale depuis longtemps et sûrement aussi de la documentation et du matériel pédagogique pour ce programme. Nous avons dit que le temps de nos enfants devrait être comblé avec une activité aussi importante à leur vécu qu'est la catéchèse pour ceux qui la choisissent, et que, dans notre société, ce n'est plus réaliste d'assumer que tout le monde partage les mêmes idées en ce qui concerne la religion.

Nous avons fait face à la résistance et au doute. Nous avons appris que l'école de Lorette était la seule à avoir déjà mis en place un programme d'éducation morale et qu'elle en était très satisfaite. Lorsque j'ai feuilleté le cahier de travail « Les secrets de mon jardin », j'ai vu aussitôt que je tenais dans les mains un livre qui dépassait nos attentes. Il introduisait les enfants aux valeurs de base qui resteront importantes pendant toute leur vie : le partage, la tolérance, le respect, l'ouverture aux autres, et surtout, la solidarité.

Le temps a passé, mais enfin, quand mon fils est entré en première année, l'école Précieux-Sang était prête à offrir le programme. Pour la première fois, les parents avaient un vrai choix. Au lieu d'être deux ou trois enfants à dire non à la catéchèse, ils étaient huit ou neuf. Les parents n'avaient plus besoin de dire oui juste pour ne pas que leurs enfants se sentent à part. Enfin, ces enfants avaient eux aussi une heure importante avec leur enseignante principale, pendant que les autres enfants étaient partis avec l'enseignante de la catéchèse.

Par contre, je ne m'attendais pas à ce que les enfants se divisent entre eux, en deux clans. Trop souvent j'étais troublée par ce que racontait mon garçon de six ans. « Ceux qui sont en catéchèse disent à nous, en éducation morale, que si on n'aime pas Jésus on ne peut pas aimer personne. Si on n'est pas ami avec Jésus, on ne peut pas être ami avec personne. » Il était confus aussi avec cette idée de l'existence de Jésus. Nous l'avons dit, « Il existe dans le monde toutes sortes de gens qui croient dans toutes sortes d'histoires. Il en a plusieurs histoires très différentes de l'une et l'autre. Il n'y a pas une qui est meilleure. Tout le monde a le droit de choisir l'histoire dans laquelle il veut croire, du moment que ça ne fait pas mal à personne. Ce n'est pas le genre d'histoire que nous avons choisi qui compte. L'important, c'est d'être tolérant et respectueux des choix des autres, d'être gentil avec les autres et de chercher à aimer et être gentil et de s'accorder avec les autres. » Il comprenait ce raisonnement et pouvait l'accepter. Mais il avait du mal à comprendre pourquoi lui et certains de ses amis étaient exclus par d'autres.

Le moment culminant a eu lieu au cours de l'hiver. Mon fils a raconté comment, à la récréation, il est parti pour jouer dans un des forts de neige que les enfants avaient construits dans la cour de l'école. Arrivé au fort, des amis de classe lui ont dit, « Tu ne peux pas jouer dans ce fort parce que tu ne crois pas en Jésus. » Mon enfant a répondu en utilisant le raisonnement qu'il avait appris en éducation morale. « Ça ce n'est pas être solidaire et respectueux des autres. » Les amis ont répondu, « D'abord on ne sait même pas ce que ça veut dire. » Je lui ai demandé qu'est-ce qu'il a fait à ce moment-là. Il a dit qu'il est allé jouer dans un autre fort avec des garçons plus gentils.

Je dois mettre au clair que tout ce qu'il nous racontait le soir à table était initié par lui-même. À aucun moment lui avons-nous dit de signaler s'il avait des conflits spécifiques à l'éducation morale envers la catéchèse. Nous ne l'avons jamais entraîné dans aucune discussion au sujet de cette campagne ou de ce cours. Au contraire, nous traitons toutes les matières de la même façon pour ne pas les brouiller avec nos politiques subjectives, que ça soit les mathés, l'éducation physique ou l'éducation morale.

J'en ai parlé avec son enseignante qui a répondu, « On va leur apprendre ce que ça veut dire d'être solidaire. » À partir de ce moment, à chaque jour que les autres revenaient de la catéchèse, elle repassait par les leçons de morale de la journée pour être certaine qu'ils ont tous la chance d'être exposés aux messages.

Cet été, sans chercher, j'ai trouvé dans deux différentes revues pour femmes, toutes les deux provenant des États-Unis, des articles au sujet des programmes d'éducation morale. Le premier citait une école qui éprouvait beaucoup de problèmes de petits vols entre les étudiants, du vandalisme, etc. En cherchant un moyen de les combattre, l'école a découvert un programme d'éducation morale qui a été tout de suite mis en place pour tous les élèves. L'article raconte comment certains adultes avaient voulu un programme religieux, mais que la direction a répondu non, qu'elle estimait que la spiritualité est une chose à part que chacun choisit de suivre à sa façon, et qu'il existe des règles de comportement qui sont universelles et importantes pour tous afin d'aider sa communauté et sa société à fonctionner le plus sainement. L'école a tout de suite remarqué une différence.

Le deuxième article explique comment un nombre croissant d'écoles cherchent à mettre en place des programmes de ce genre, face aux statistiques qui démontrent une diminution du respect des jeunes envers leurs professeurs et des problèmes de discipline. La représentante du groupe « Stop Violence », basé à Kansas City, indique que trop souvent dans les écoles l'accent est mis sur les actions négatives des enfants et pas assez sur les gestes positifs. Leurs études démontrent que, contrairement à ce qu'on peut croire, un principe aussi simple que la gentillesse envers les autres est rarement abordé en classe. Dans le passé, les enseignants croyaient que de telles valeurs allaient se communiquer toutes seules dans les leçons, mais maintenant plusieurs d'entre eux croient que ces traits doivent être nourris activement.

Les directeurs des programmes de développement du caractère chez les enfants indiquent que les écoles avec les meilleurs résultats sont celles où le programme a été intégré à tout l'environnement scolaire, des règlements de comportement dans la cour d'école, des politiques de discipline, durant les activités spéciales et académiques, et ceci à travers tous les niveaux scolaires.

Je crois que le programme qu'offre l'école Précieux-Sang est un excellent début. D'autres parents m'ont dit que leurs enfants aussi aimaient beaucoup le cahier et ses activités. Je remercie l'école d'avoir accepté le défi de l'instaurer. Mon espoir est que ce programme, avec ses messages et son vocabulaire soit reconnu comme matière à part entière et non pas à la place de la catéchèse. J'estime que ce deuxième est trop limitant et subjectif pour mériter une place au cours de la journée dans une école publique. Il faut créer un cours qui introduit l'histoire des religions de façon universelle et sans biais, afin donner permettre aux jeunes la possibilité de faire un choix informé éventuellement. Donner le choix montre que nous respectons les gens et que nous sommes confiants qu'ils ont la capacité de prendre la décision qui est la meilleure pour eux.

DSFM EN BREF...

Boily président

Le commissaire de la région urbaine, Marc Boily, a été élu le 4 août à la présidence de la Fédération nationale des conseillers et conseillères scolaires francophones (FNCSF).

Au cours de son mandat d'un an, Marc Boily veut porter une attention particulière aux ententes entre le Canada et les provinces ainsi qu'aux programmes des langues officielles. « Nous aimerions que les ententes soient équitables, indique Marc Boily. Aussi, nous désirons revendiquer des changements dans le fonctionnement du programme des langues officielles pour que des sommes d'argent soient attribuées pour des projets de classe.

« Une autre priorité est d'assurer par le lobbying une visibilité à la FNCSF à plusieurs niveaux et surtout à Ottawa », poursuit-il.

Cette fédération revendicatrice, qui existe depuis dix ans, regroupe des représentants de commissions scolaires francophones à travers le pays.

1re convention collective

Les commissaires ont voté en faveur de la ratification de la première convention collective pour le personnel enseignant de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), tel que présenté par le comité de négociation. Les enseignants voteront sur la proposition le 16 octobre et aucun détail de l'entente ne sera dévoilé avant leur vote. Cette nouvelle convention collective, permettra aux enseignants d'uniformiser leurs travail. La DSFM respecte présentement les ententes que les enseignants avaient conclues avec les divisions scolaires cédantes, ce qui entraîne des disparités d'une école à l'autre.

Révision des formules

Les commissaires ont également mis sur pied un comité pour revoir les formules d'allocation du personnel, des budgets d'école ainsi que d'autres formules divisionnaires. Le comité sera notamment formé du directeur général, Léo Robert, de deux représentants de l'Association des éducateurs franco-manitobains (AEFM), de quatre représentants de l'Association des directeurs des écoles francophones et de deux commissaires, Patricia Bouchard et Roland Saurette. Le secrétaire-trésorier, André Chaput, pourrait se joindre au besoin à ce comité.

Plan d'affaires

Les commissaires ont adopté une deuxième ébauche du plan d'affaires 1999-2004 tel que présenté par l'administration. Ce plan d'affaires vient répondre à la lettre du sous-ministre de l'Éducation, John Carlyle, envoyée à la DSFM le 16 juin, à la suite de la réception par le ministère du budget déficitaire de la DSFM. Le budget actuel de la DSFM est d'environ 32 millions $. Le plan d'affaires fait état de besoins additionnels de 42, 6 millions $ pour la construction de nouvelles écoles, d'équipements et de matériel. Le plan fait également état de besoins supplémentaire d'environ 16 millions de $ par année pour le fonctionnement de la DSFM.

DSFM

Un comité des sages

Pascal DUBÉ

À la lumière des événements survenus à la suite des élections de novembre 1998, la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) a décidé de mettre sur pied un comité de trois personnes indépendantes pour étudier la structure politique de l'organisme. Le comité de travail n'a cependant pas le mandat de faire des recommandations à la DSFM sur les moyens à prendre pour améliorer sa structure. Le mandat du comité se limite à consulter la communauté pour déterminer le processus à utiliser pour étudier la structure politique.

Raymond Lafond, Jean-Marie Taillefer et Normand Boisvert seront chargés de ce travail. Ils devront faire des recommandations à la DSFM sur les points suivants: le modèle d'étude à privilégier, le mandat du groupe de travail qui se penchera sur la structure politique de la DSFM, les consultations que ce deuxième comité devra organiser et avec qui, les échéanciers, les rapports à la DSFM (publics ou non) et le suivi à accorder aux recommandations.

« Si j'ai bien compris, explique Raymond Lafond, nous n'avons pas à faire l'étude approfondie de la structure politique de la DSFM. Notre travail sera de déterminer quel sera le mandat du prochain comité, qui lui proposera des changements à apporter.

« Mais pour faire ce travail, nous allons devoir identifier quels sont les problèmes de base, déclare-t-il. Et comme nous sommes des bénévoles, je crois que nous serons libres de faire nos propre recommandations. Mais je parle en mon nom personnel car nous, les membres du comité, ne nous sommes pas encore réunis. »

Raymond Lafond connaît bien la structure politique de la DSFM car il a été membre de la Commission Gallant qui a fait des recommandations au gouvernement provincial en prévision de la création de la DSFM. Encore aujourd'hui, il trouve regrettable que la Province n'ait pas choisi d'endosser la recommandation de la Commission Gallant, qui proposait six commissaires pour la région urbaine et autant pour la région rurale.

« La Commission Gallant, c'était un groupe de neuf personnes provenant de différents organismes qui avaient dû faire beaucoup d'échanges et de compromis pour en arriver à cette structure, rappelle Raymond Lafond. Mais je crois aussi que les problèmes de la DSFM sont aussi plus variés que la simple question de la représentation. Il y a le processus d'élection des représentants qui est à revoir. Le problème du sous-financement est également un point sur lequel il faudra se pencher. »

Quant à Normand Boisvert et Jean-Marie Taillefer, ils ont limité leurs commentaires en disant qu'ils attendraient d'avoir eu leur première rencontre avant de se prononcer sur le mandat du comité. Normand Boisvert est aujourd'hui à la retraite après une carrière de plus de 25 ans dans le domaine de l'éducation, notamment comme enseignant, directeur de l'école Lavallée et directeur général de Commission scolaire de la Rivière Seine. Jean-Marie Taillefer travaille depuis plus de 20 ans au ministère de l'Éducation et a aussi participé au comité présidé par le juge Alfred Monnin qui a fait la tournée des écoles en 1993-1994 pour permettre aux parents des écoles françaises d'adhérer ou non à la DSFM.

Le comité pourrait déposer son rapport à la DSFM avant Noël.

DSFM

Inquiétude à Louis-Riel

Les parents du collège Louis-Riel dénoncent le ton provocateur de la proposition faite par le Comité régional urbain le 18 septembre.

Daniel BAHUAUD

Réunis en assemblée annuelle le 29 septembre, les parents du collège Louis-Riel ont élu quatre nouveaux membres au comité scolaire et ont exprimé leur inquiétude devant la proposition 123.99 adoptée le 18 septembre par le Comité régional urbain (CRU).

Les 65 parents présents ont entendu les explications et commentaires du président sortant du comité scolaire, Claude Rochon, du représentant du collège Louis-Riel, René Perrault et du commissaire, Marc Boily.

« On n'a pas l'intention de se séparer de la DSFM, a souligné Marc Boily. La proposition 123.99 voulait demander des renseignements sur l'adhésion d'une école à une division scolaire cédante, afin de discuter de façon publique et ouverte de la structure de la DSFM. Le mot "cédante" a été introduit par mégarde et c'est de ma faute. Par contre, il faut parler de structure. L'urbain est la locomotive de la DSFM. Nos besoins ne sont pas ceux des régions rurales. Le transport scolaire, par exemple, est très important. Il y a des parents qui envoient leurs jeunes au collège Jeanne-Sauvé au lieu du collège Louis-Riel tout simplement parce que le transport est inadéquat. »

Même s'ils étaient d'accord avec l'importance du transport scolaire et du rôle de l'urbain au sein de la DSFM, les parents ont exprimé leur inquiétude devant le ton provocateur de la proposition 123.99. « Je crois qu'on a besoin d'un débat sur la place de l'urbain dans la DSFM, mais on n'a pas besoin de démarches trop radicales,

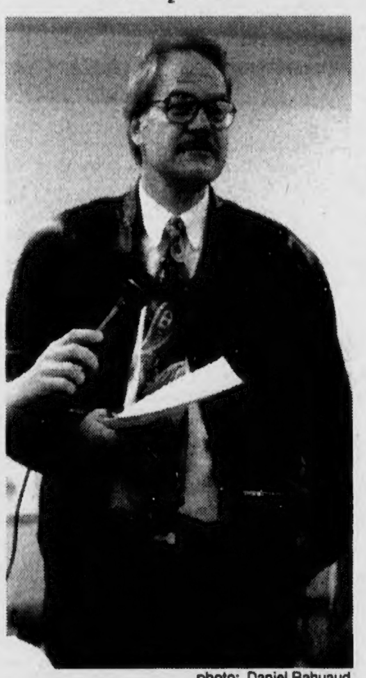


photo: Daniel Bahuaud

François Lentz : « Si on continue à s'entredéchirer, tout le monde y perdra. »

a noté un parent, François Lentz. Il faut songer à de meilleures stratégies, car la crédibilité de la DSFM est en jeu. Si on continue à s'entredéchirer, tout le monde y perdra. Je crois qu'il faut mettre fin à notre crise de croissance. »

« Pourquoi le CRU prend-t-il en main des revendications sans impliquer les parents ?, a demandé Claude Forest. C'est aux parents et à la Fédération provinciale des comités de parents d'assumer ce rôle. »

« C'est décevant qu'une telle proposition ait été faite sans le consentement des parents. C'est un geste qui fait peur et qui n'est pas démocratique», a indiqué Mona Audette avant de proposer « que le CRU retire la proposition 123.99, parce qu'elle n'a pas été demandée par les parents ».

Lors du débat qui a suivi, un parent en faveur des revendications du CRU a fait remarquer que « selon la loi, les membres du CRU et de la CSFM ont le droit de prendre des décisions et de bien gérer ».

La proposition de Mona Audette a été défaite à 16 voix contre 12, avec 20 abstentions.

Quant au ton de la proposition 123.99, Marc Boily a indiqué qu'il avait « compris le message des parents », ajoutant qu'il souhaitait que les parents participent en grand nombre à la discussion sur la structure de la DSFM qui « ne tardera pas à venir ».

Quatre nouveaux membres siègent au comité scolaire : Carmelle Mulaire, Réjean Poulin, Paulette Desaulniers-Bernard et Raymond Guénette.

Du côté de Lacerte

Sandra POIRIER

Réunis le 29 septembre pour une rencontre régulière du comité scolaire de Lacerte, les 13 parents présents ont discuté pendant une quarantaine de minutes avant de voter en faveur d'une proposition voulant que «Que le CRU retire la proposition 123.99 ».

Le représentant régional, Aimé Gautron a tenu à expliquer les raisons pour lesquelles il avait appuyé cette proposition au CRU. « J'ai déjà entendu des parents et des professeurs se demander ce qu'il arriverait s'ils voulaient se séparer de la DSFM, comment ils devraient s'y prendre et quels étaient leurs droits ? Et à ce moment-là, personne n'était capable de répondre. Je croyais que ma responsabilité était d'informer les parents , donc j'ai voté en faveur de cette proposition. Ce n'était pas dans l'intention de se séparer de la DSFM que j'ai appuyé cette proposition mais à titre d'information. »

Les parents ont indiqué que le rôle des représentants du CRU était de répondre aux besoins des élèves et des écoles, et de voir au bon fonctionnement de la DSFM. Ainsi, le geste posé par ces derniers allait à l'encontre de leurs devoirs. « Si des parents veulent savoir ce qu'ils doivent faire pour retourner avec une division cédante, qu'ils aillent eux-mêmes poser leurs questions à la direction de la DSFM. Ce n'est pas aux membres du CRU à s'attarder à ça », a affirmé un des membres du comité, Julie Turenne-Maynard.

Représentant au CRU

Par ailleurs, la présidente du comité scolaire, Lynne Syrenne-Habeck a indiqué qu'une personne a été approchée pour combler le poste représentant régional laissé vacant depuis le départ en juin de Rachel Massicotte.

ÉDUCATION

La rentrée réussie du CUSB

Au Collège universitaire de Saint-Boniface, on compte plus de 840 inscriptions.

Daniel BAHUAUD

Grâce à une campagne de recrutement à l'étranger, à l'introduction de trois nouveaux programmes et à des inscriptions à la hausse, le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) a connu la meilleure rentrée d'automne des cinq dernières années. 844 étudiants à temps plein et à temps partiel se sont inscrits aux programmes universitaires, soit une augmentation de 12,8% par rapport à 1998. Les frais de scolarité élevés qu'on trouve au Manitoba affectent toutefois les étudiants inscrits au CUSB.

Le registraire, André Boucher attribue ce succès à une campagne de recrutement effectuée ce printemps en France. « Elle a été très efficace et très réussie, note-t-il. Environ 40 Français se sont inscrits à nos programmes, ce qui explique en grande partie l'augmentation importante du nombre d'étudiants. Il y a aussi les étudiants des écoles d'immersion que nous accueillons de plus en plus. »

L'École technique et professionnelle (ÉTP) a vu une hausse de 40 étudiants, les inscriptions étant passé de 127 à 167 étudiants. « Les inscriptions ont augmenté de 32 % », indique André Boucher.

Directrice des nouveaux programmes, Raymonde Gagné estime que la diversité des programmes offerts au CUSB explique elle aussi en partie la hausse des inscriptions. Le CUSB inaugure trois nouveaux programmes : le baccalauréat en administration des affaires, la maîtrise en études canadiennes et le programme de communications multimédias offert à l'ÉTP.

« Puisque nous offrons pour la première fois le baccalauréat en administration des affaires, souligne Raymonde Gagné, nous offrons cette année les cours obligatoires du programme : les principes du marketing, l'introduction à la comptabilité, à la gestion, aux communications, etc. Une quinzaine d'étudiants y sont déjà inscrits, ce qui est très bon signe.

« La maîtrise en études canadiennes est un programme unique, poursuit-elle. Élaboré et enseigné par une équipe de professeurs d'universités canadiennes, il sera offert seulement sur Internet. C'est le premier cours du genre offert au CUSB. L'étudiant aura accès à toute une variété de ressources et à une richesse de perspectives. Ici, l'interdisciplinarité sera de mise. »

À l'ÉTP, une vingtaine d'étudiants se sont inscrits au programme de communications multimédias. « Nous avons un nouveau laboratoire, indique Raymonde Gagné, avec des ordinateurs puissants. L'enregistrement sonore sera une composante importante du programme. »

Archives La Liberté

Raymonde Gagné : « Nous offrons des programmes innovateurs et dynamiques. »

Conseiller en orientation, Roland Saurette vient mettre un bémol à cet optimisme, en notant que les frais de scolarité sont de leur côté toujours à la hausse. « Cette année, les frais ont augmenté de 7 %, note-t-il. Le coût d'une année régulière à temps plein en arts est de 3 080 $. En éducation, un étudiant déboursera 3 337 $. Une année en science coûte 3 643 $ et 4 157 $ en administration des affaires.

« Les 500 $ annuels accordés par le Bureau de l'éducation française à chaque Franco-Manitobain inscrit à temps plein aident un peu, poursuit-il. Il y a également les bourses d'excellence. Et depuis 1998, nous offrons des bourses de participation aux étudiants qui consacrent de leur temps au service de counselling ou comme tuteurs. »

Roland Saurette note également qu'environ 60 bourses sont accordées à des étudiants qui éprouvent des difficultés financières.

LES CHRONIQUES
TACHÉ / VALADE

Revoici l'automne, après un bel été de repos et de temps passé en famille. Pour les établissements de santé, l'automne est toujours une saison de répit, après l'été qui pose de grands défis en raison du manque de personnel, un phénomène assez sérieux dans le domaine de la santé, et qu'on rencontre partout au Canada. Les deux centres vont donc afficher leurs postes d'infirmières dans les journaux de Montréal, Ottawa et Moncton, afin de mettre fin à cette pénurie qui dure depuis un bon bout de temps. Nous serons en mesure de défrayer certains coûts de déplacements grâce au nouveau fonds de recrutement du gouvernement provincial, ce qui pourrait nous aider. Nous visons l'embauche de personnel bilingue étant donné notre mandat d'offrir des services en français au Foyer Valade et au Centre Taché.

Si vous passez devant le **Centre Taché**, vous remarquerez la présence d'échafaudages qui sont en place depuis le 9 août 1999. Comme le mortier se désagrégeait et que les briques du mur commençaient à tomber, Santé Manitoba a approuvé ce projet de rénovation des murs extérieurs (isolation et pose de nouvelles pierres) qui coûtera environ 2 millions $. En plus d'assurer la sécurité des résidents et des visiteurs, ces rénovations nous permettront d'offrir des services de qualité à la communauté pour les années à venir. Les travaux devraient s'échelonner jusqu'à l'automne de 2000. Nous travaillons aussi très fort à un autre projet d'investissements, soit la construction de salles à dîner pour les résidents des ailes A, B, C du Centre Taché. Ce projet avance lentement, mais nous avons espoir de voir les travaux commencer au printemps de 2000. Pour le **Foyer Valade**, nous avions profité du fait que le gouvernement veuille investir dans de nouveaux lits à Saint-Vital pour demander qu'on nous accorde 40 lits additionnels. Nous voulions profiter de ce projet pour construire, en même temps, une salle de recueillement où les familles pourraient se recueillir et se détendre quand ils veillent un être cher qui est en phase terminale. Malheureusement, nous avons appris cet été, par le ministre de la Santé, que le projet du Foyer Valade n'avait pas été retenu. Le gouvernement a plutôt choisi de financer la construction de deux nouveaux foyers dans Saint-Vital, avec des propriétaires nouveaux. Étant donné ces derniers développements, nous devrons élaborer une autre stratégie de financement pour obtenir une salle de recueillement.

L'Auxiliaire du Centre Taché vient tout juste d'organiser son thé annuel, le dimanche 26 septembre. L'Auxiliaire collecte des fonds et fait des dons au Centre Taché afin d'améliorer la qualité de vie et l'environnement de ses résidents. Depuis 1963, l'Auxiliaire a contribué plus de 220 000 $ au Centre Taché. Pareillement au **Foyer Valade**, l'Auxiliaire a fait des dons totalisant plus de 43 000 $ au cours des 11 dernières années.

L'an dernier, plusieurs crises ont éclaté dans les établissements de santé, en raison des épidémies d'influenza ou de grippe, comme on appelle plus couramment cette maladie. Les familles et les résidents du Centre Taché/Foyer Valade doivent savoir que les aînés ont souvent des systèmes immunitaires affaiblis. Sauf de rares exceptions, tous les résidents reçoivent donc les **vaccins contre la grippe**. Cependant, les recherches ont démontré que la démarche préventive la plus utile contre la grippe, est de faire en sorte que les personnes qui sont en contact avec les aînés (employés, visiteurs, familles), soient elles aussi immunisées. Leur immunisation a plus d'impact sur la santé du patient, que l'immunisation du seul patient. Si vous avez un être cher au Centre Taché/Foyer Valade, ou si vous travaillez dans un de ces deux établissements, nous vous encourageons donc à vous faire vacciner contre la grippe. Pour obtenir plus de renseignements à ce sujet, vous pouvez communiquer avec le directeur ou la directrice des services aux résidents des deux établissements. Nous vous souhaitons à tous et toutes un bel automne.

OCTOBRE 1999

Saint-Malo

Le point sur le Chalet Malouin

Aux prises avec de sérieuses difficultés financières, le Chalet Malouin de Saint-Malo tente malgré tout de satisfaire ses résidants.

Sandra POIRIER

Près de 80 personnes ont assisté le 23 septembre à la réunion annuelle du Chalet Malouin à Saint-Malo.

Aux prises avec des difficultés financières depuis quelques années, la présentation des états financiers pour l'année 1999 du Chalet Malouin n'a surpris personne. Ainsi, le Chalet Malouin a encouru un déficit de 72 065 $ en 98-99. Ses revenus, provenant majoritairement de subventions et de la location de 84 unités, se chiffre par environ 946 590 $. « Nous sommes plus stricts avec les dépenses depuis le 1er mai, depuis que nous appliquons la nouvelle structure, mais cela ne sera représenté que dans les prochains états financiers », précise le président du conseil d'administration du Chalet Malouin, Hubert Philippot.

Dans le but de redresser sa situation financière, le Chalet Malouin ne dispense plus depuis le 1er mai les services d'aide-infirmière à ses résidants. Ces services sont dorénavant assurés par Santé Manitoba. De plus, les résidants ont subi un ajustement du prix de leur loyer selon leur revenu ; et des frais de service de 575 $ par mois ont été ajoutés.

Une réunion spéciale doit avoir lieu au mois de décembre afin d'évaluer le fonctionnement du Chalet Malouin tel qu'on l'a redéfini. « J'avais promis que nous évaluerions la nouvelle structure après une période de six mois, affirme Hubert Philippot. Malgré tout, les résidants semblent satisfaits de l'ambiance qui règne dans le Chalet. »

Un point concernant les cloches de sécurité dans les chambres des résidants de l'aile qui abritent les 55 ans et plus a été soulevé au cours de cette même réunion. « À la suite de consultations avec des représentants de la Société du logement du Manitoba, le conseil d'administration du Chalet Malouin a jugé bon de retirer les cloches d'urgence de ces chambres puisqu'il n'y a plus de personnel sur place pour assurer ce service. Le personnel du gouvernement n'a pas le droit de traverser de ce côté.

« Les résidants ont déploré le fait que l'avis leur ait été donné seulement quelques jours avant que les cloches ne soient retirées, sans qu'aucune autre mesure d'urgence leur soit suggérée. Face aux inquiétudes exprimées, nous avons fait réinstaller les cloches, mentionne Hubert Phillipot. Toutefois, nous les retirerons définitivement le 30 octobre. »

Une mesure d'urgence alternative sera offerte aux résidants, mais le président du conseil d'administration ne pouvait en dire plus. « Nous devons avoir la semaine prochaine une démonstration d'un système de bracelet, le "life line". Mais cette option sera un choix individuel à chacun », informe-t-il.

Archives La Liberté

Hubert Philippot.

Le nouveau conseil d'administration du Chalet Malouin se compose d'Hubert Philippot (président), Jacques Guénette (vice-président), Pierre Chartier (secrétaire-trésorier), Annette Goulet, Robert Maynard et Julien Rémillard (conseillers).

DSFM

L'école communautaire Gilbert-Rosset voit le jour

L'émotion était palpable à Saint-Claude quand les parents ont dévoilé le nom de leur école.

Sandra POIRIER

Après six années de dévouement, la communauté de Saint-Claude a célébré en grand le 2 octobre l'ouverture officielle de la 22e école de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM). Plus d'une centaine de parents et grands-parents se sont rassemblés pour l'occasion dans la classe des maternelles, première et deuxième années. « Cette ouverture ne marque pas la fin d'un projet mais un début », a exprimé lors de son discours le président du comité de parents, Maurice Hince.

L'émotion qui a été palpable tout au long de la cérémonie a atteint son comble lors du dévoilement du nom de l'école. « Nous avons choisi de nommer notre école, l'école communautaire Gilbert-Rosset en l'honneur de ce grand homme et aussi pour lui permettre de demeurer vivant dans l'esprit des générations futures et d'être reconnu comme étant un grand éducateur et promoteur de la langue et de la culture françaises », a souligné Maurice Hince.

L'épouse de Gilbert Rosset, Jeannette Filion-Rosset, a été flattée de cette marque de gratitude. « Ce qui m'a marquée lorsque j'ai reçu l'invitation de l'ouverture officielle, partage Jeannette Filion-Rosset, c'est le chiffre 22. Vingt-deux pour la 22e école de la DSFM mais qui aussi représente pour moi, 22 années de vie commune avec mon mari. Gilbert est aussi décédé le 22 mai 1999 des suites d'un cancer qui a été diagnostiqué un 22 octobre. »



photo: Sandra Poirier

Les élèves de Saint-Claude avaient préparé des chansons pour la cérémonie.

La devise de l'école communautaire Gilbert-Rosset, « S'instruire pour mieux servir » veut inculquer aux jeunes la notion qu'on s'instruit non seulement pour s'enrichir personnellement mais aussi pour mieux servir les autres dans la vie de tous les jours.

Pour déterminer le nom, le logo et la devise de cette nouvelle école, le comité de parents a organisé un concours ouvert au public. Au total, 19 soumissions ont été reçues. Les parents ont choisi des composantes de trois soumissions différentes pour composer le logo. Tous les gagnants ont préféré demeurer anonymes.

La première bourse Gilbert-Rosset a été remise lors de cette même journée à une étudiante en traduction au Collège universitaire Saint-Boniface, Monica Rosset, nièce du défunt.

Vingt-quatre élèves de la maternelle à la huitième année fréquentent présentement l'école communautaire Gilbert-Rosset.

Gilbert Rosset en quelques mots

Né à Saint-Claude en 1943, Gilbert Rosset a fait ses études élémentaires à l'école Baron de Saint-Claude et ses études secondaires et classiques au Collège universitaire de Saint-Boniface.

Pendant une dizaine d'années, Gilbert Rosset s'est consacré à l'enseignement. Il a ensuite œuvré pendant 14 ans au sein du Bureau de l'éducation française en élaborant des curriculums pour des programmes allant de la maternelle au secondaire quatre, destinés aux écoles françaises, d'immersion et aux programmes de français de base.

Gilbert Rosset a représenté le Ministère à maintes occasions, entre autres, lors de la table nationale des directeurs de la programmation scolaire de l'éducation française et lors du regroupement de l'éducation franco-ouest.

Gilbert Rosset a cru en l'importance du théâtre français pour maintenir la langue et la culture françaises au Manitoba. Membre du club de théâtre du Cercle Molière et comédien dans plus d'une vingtaine de productions, il a reçu en 1969 le prix du meilleur comédien de soutien, remis par le Dominion Drama Festival of Canada.

Gilbert Rosset est décédé le 22 mai 1999 des suites d'un cancer.

Vous avez des événements à signaler?

Composez le 237-4823 ou le 1-800-523-3355.

La Liberté LOISIRS
Cahier culturel et sportif.

Subliminales
LISE GABOURY-DIALLO

LITTÉRATURE

Saisir l'éphémère

Subliminales, le tout premier recueil de poésie de Lise Gaboury-Diallo, sera lancé le 14 octobre dans le cadre du Festival international des écrivains.

Daniel BAHUAUD



Lise Gaboury-Diallo : « Je crois que tous pourront se reconnaître dans les sentiments que j'évoque. »

Professeur de littérature canadienne-française au Collège universitaire de Saint-Boniface, Lise Gaboury-Diallo est une habituée de l'analyse des poèmes. Or, avec le lancement de son premier recueil de poésie, ***Subliminales***, publié aux Éditions du Blé, la résidante de Saint-Boniface risque elle aussi qu'on examine de près ses textes. L'ironie de la situation ne lui échappe pas.

« J'ai plutôt hâte de voir la réaction des lecteurs, car je suis très ambivalente face à mes propres textes, dit-elle. Parfois, quand je me relis, je suis insatisfaite. Et pourtant je peux lire le même poème un jour plus tard et le trouver tout à fait correct. La relecture est toujours difficile, parce qu'on se compare à quelqu'un d'autre. C'est une déformation professionnelle ; j'ai l'habitude d'aborder les textes littéraires avec un esprit critique. »

Pourtant, ceux qui ont lu ses poèmes sont fort impressionnés. L'artiste, Monique Fillion a préparé les sept tableaux qui illustrent le recueil. « Lise Gaboury-Diallo est très créative, dit-elle. Quand je lis ses textes, je les trouve saisissants. L'expérience a été très agréable. En faisant mes tableaux, je n'ai pas cherché à représenter tout un poème, mais plutôt une idée ou un mot qui m'a frappée. J'ai peint des images plutôt abstraites, cinq en couleur, et deux en noir et blanc. Sa créativité a donc été contagieuse, car elle a provoqué la mienne. Ça, c'est précieux. »

Subliminales contient une trentaine de poèmes et se divise en quatre sections, aux noms tout aussi évocateurs que mystérieux : Transparentes, Iridescentes et diaphanes, Opaques, ainsi que Phosphorescentes.

« En composant ces poèmes, mon objectif principal était de faire revivre les émotions de moments vécus et parfois oubliés, explique Lise Gaboury-Diallo. On peut presque parler de saisir l'éphémère. On y retrouve donc les thèmes du vieillissement et de la lutte contre le temps. J'ai aussi écrit de la mémoire et de la frustration née de l'oubli, qui nous empêche parfois de retrouver le passé. »

Les poèmes de *Subliminales* ne jettent pas tous un regard en arrière. Certains s'orientent également vers l'avenir, en traitant de l'anticipation, de l'attente et du désir. Il est également question d'amour, d'émerveillement et même de colère. « Il s'agit donc de pensées intimes, mais abordables pour n'importe qui, souligne Lise Gaboury-Diallo. Je crois que tous pourront se reconnaître dans les sentiments que j'évoque. »

Comme ses poèmes, Lise Gaboury-Diallo songe au passé, mais se tourne vers l'avenir. « La préparation de ce premier recueil a été une expérience très enrichissante, dit-elle. Sa rédaction a pris environ trois ans. J'ai beaucoup retravaillé mes textes, surtout ce printemps et cet été. Mon éditeur, Roger Léveillé, m'a beaucoup encouragée. Il était très soucieux de la qualité du livre. J'ai beaucoup appris, alors je serai mieux préparée pour le prochain recueil. »

Subliminales sera lancé le 14 octobre à 20 h au Foyer des écrivains du Centre culturel franco-manitobain.

MUSIQUE

Go West, Marcel

Un nouveau disque compact de compilation sera lancé à Winnipeg le 14 octobre. Mettant en vedette les artistes Colin James, Wide Mouth Mason et Marcel Soulodre, *Go West*, comprend des artistes de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan ainsi que des Manitobains. *Go West* permet aux artistes indépendants, aux nouveaux venus et aux musiciens plus chevronnés de se faire valoir. Il sera lancé au foyer du Pantages Playhouse pendant la Semaine de la musique des prairies.

Go West est financé par Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO) à titre de projet du millénaire. Les profits du disque viendront en aide aux petites entreprises et aux entrepreneurs de l'industrie de l'enregistrement sonore. Le CD est produit en partenariat avec les associations de l'industrie musicale.

« Il s'agit d'une capsule historique unique en son genre », note le secrétaire d'État de DÉO, Ronald Duhamel. « Le CD constituera un ajout de choix à toute collection musicale. C'est une célébration de la riche culture musicale de l'Ouest canadien. En aidant les artistes à faire connaître cette importante industrie de l'Ouest, DÉO peut transmettre un héritage et avoir un impact durable. »

Pour sa part, Marcel Soulodre se dit heureux d'avoir participé au projet. « C'est un honneur d'avoir été choisi, dit-il. Environ 400 artistes ont fait demande pour participer au projet. » Sa chanson, *L'Araignée blanche*, fera également partie de son nouveau disque francophone *Que je recommence*, qui sera lancé le 19 octobre au Gas Station Theatre avec un deuxième disque en anglais, *Giddy up*.

D. B.



Archives La Liberté

Marcel Soulodre : Deux nouveaux albums paraîtront en octobre.

RETROUVAILLES

Le musée fête ses 40 ans

La Commission du Musée de Saint-Boniface a 40 ans. Pour l'occasion, la direction du Musée veut organiser des retrouvailles qui réuniront tous les anciens directeurs de la Commission du Musée, tous les anciens employés et tout ceux et celles qui ont travaillé de près ou de loin au développement de l'institution. Les organisateurs doivent cependant relever un défi de taille: retracer toutes ces personnes et leur adresse afin de n'oublier personne.

« Il y a plusieurs personnes qui ont siégé à la Commission du Musée de Saint-Boniface au cours des 40 dernières années, affirme le directeur du Musée, Philippe Maillot. Notre plus grand défi, c'est de retracer les adresses de toutes ces personnes afin de les inviter aux retrouvailles. On a perdu contact avec certains membres depuis bien des années et on ne sait pas comment les rejoindre ! »

Le Musée de Saint-Boniface demande donc à toutes les personnes qui ont travaillé au Musée ou qui ont déjà siégé à la Commission du Musée de Saint-Boniface de les contacter afin de s'assurer que les responsables des retrouvailles aient leurs coordonnées. Les retrouvailles sont prévues le 8 décembre 1999, à l'occasion d'une petite fête privée. Pour de plus amples renseignements, contactez le Musée de Saint-Boniface au 237-4500.

P. D.

Le Babillard

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

✎ ***Le comité de liturgie pour enfants de Sainte-Anne*** recherche des animateurs (Jacinthe au 422-9187).

INSCRIPTION / MISE EN CANDIDATURE

✎ La Fondation Paul Guérin-Lajoie accepte jusqu'au 30 novembre les inscriptions pour la ***Dictée P. G. L.*** (Guy Gauthier au 1-800-363-2687).

✎ Le cercle Molière offre un ***atelier de théâtre et escalade*** pour les jeunes âgés de 7 à 12 ans en novembre. Pour inscription et information, Geneviève Pelletier au 233-8053.

✎ La Société franco-manitobaine accepte les mises en candidature pour les récipiendaires du ***Prix Riel 1999***. Remise des prix lors du Gala le 23 octobre (233-4915).

SOUPER D'AUTOMNE

✎ ***À Lorette*** le 10 octobre de 12 h à 18 h à la paroisse. Adultes : 8 $; enfants : 3 $.

✎ ***À Saints-Martyrs-Canadiens*** le 17 octobre de 16 h à 19 h au 289 avenue Dussault. Adultes : 8 $; adolescents : 6 $; enfants : 4 $.

✎ ***À Saint-Émile*** le 24 octobre de 15 h à 19 h au Saint-Émile Parish Center (556 chemin St. Anne). Adultes : 7 $; enfants : 3 $.

✎ ***À Saint-Eugène*** le 17 octobre de 16 h à 19 h au 1009 chemin St. Mary's. Adultes : 8 $; enfants : 4 $.

✎ ***À Saint-Joseph*** le 17 octobre de 16 h 30 à 19 h 30 au Centre récréatif. Adultes : 8 $; enfants : 5 $.

✎ ***À Saint-Malo*** le 24 octobre de 16 h à 19 h au Chalet Malouin. Adultes : 8 $; enfants : 4 $.

✎ ***À Saint-Pierre-Jolys*** le 10 octobre de 16 h à 18 h 30 au Centre récréatif. Adultes : 8 $; enfants : 4 $ (433-7633).

LA BROQUERIE

✎ Inauguration du ***Centre d'accès communautaire*** à Internet le 9 octobre à 10 h à la bibliothèque Saint-Joachim (Patricia Gauthier au 424-9533).

✎ ***Assemblée annuelle du Comité culturel*** le 13 octobre à 20 h à l'école Saint-Joachim. Goûter et prix à gagner.

✎ Projection de la version française du film ***Tarzan*** le 24 octobre à 14 h à l'école Saint-Joachim. Coût 2 $.

✎ Location de table pour ***vente d'artisanat*** le 27 novembre de 10 h à 16 h au Centre de l'amitié (197 rue Principale). Réservations Monique Bédard au 424-5695.

PRÉCIEUX-SANG

✎ Les ***Mini Franco-funs se rencontrent*** les mercredis matin dès 9h30. Coût : 20 $ par an pour une famille (Cécile au 237-5504).

SAINT-BONIFACE

✎ ***Programme jeunesse : carrière en tourisme*** offert aux jeunes de 18 à 29 ans qui sont sans emploi. Les cours débutent le 12 octobre au Collège universitaire de Saint-Boniface (Renseignements au 233-0210).

✎ Nettoyage annuel ***Coup d'balai sur le Sentier*** de l'organisme Sauvons notre Seine le 16 octobre à 10 h, remis au 17, à 13 h en cas de pluie. Départ au Robin's Donut sur la rue Provencher. Apportez gants, pelle et dîner (233-0294).

✎ ***Vente de matériel audiovisuel*** du 12 au 31 octobre à la Bibliothèque de Saint-Boniface.

✎ Le programme de musique du Collège Louis-Riel organise le 15 octobre de 17 h 30 à 21 h un ***souper pasta***. Adultes : 10 $; enfants : 7 $.

SAINT-CLAUDE

✎ Le comité culturel organise le 16 octobre dès 19 h 30 une soirée ***vin et fromage*** au Centre récréatif (379-2226).

SAINT-NORBERT

✎ Une ***vente de pâtisseries et artisanats*** aura lieu à l'église les 23 et 24 octobre après le service de la messe (Marguerite 275-7296).

SAINT-PIERRE-JOLYS

✎ Le Coin en santé organise le 14 octobre de 9 h à 15 h 30 au Centre récréatif une journée ***Vieillir en Santé.*** Ateliers, exposition, kiosques et encan. Coût : 5 $ dîner inclus (Cécile au 433-7104).

SAINT-VITAL

✎ Vous êtes intéressés à vous joindre aux activités *des **Mini Franco-funs*** ? Pour les rencontres le mardi matin : Lynne au 255-1239 et pour celles du mercredi matin :Christine au 256-3488.

Sélection recueillie par Sandra POIRIER

Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous télécopier l'information au 204 231-1998 **avant 17 h le lundi précédant la date de parution** *en précisant «pour le Babillard».*

Dix laissez-passer pour les familles à faire tirer!

Remplissez le coupon ci-joint et courez la chance de gagner un laissez-passer familial pour Halloween'orama, un rendez-vous pour les jeunes organisé par Manitoba Safety Council. Vos enfants pourront courir l'Halloween en toute sécurité, avoir des bonbons, voir des spectacles de magie, etc., et avoir beaucoup de plaisir. Halloween'orama a lieu au Centre des congrès, le 31 octobre de 13 h à 16 h. **Date limite pour participer au tirage : le 26 octobre.**

Concours Halloween'orama

Nom : ____________________

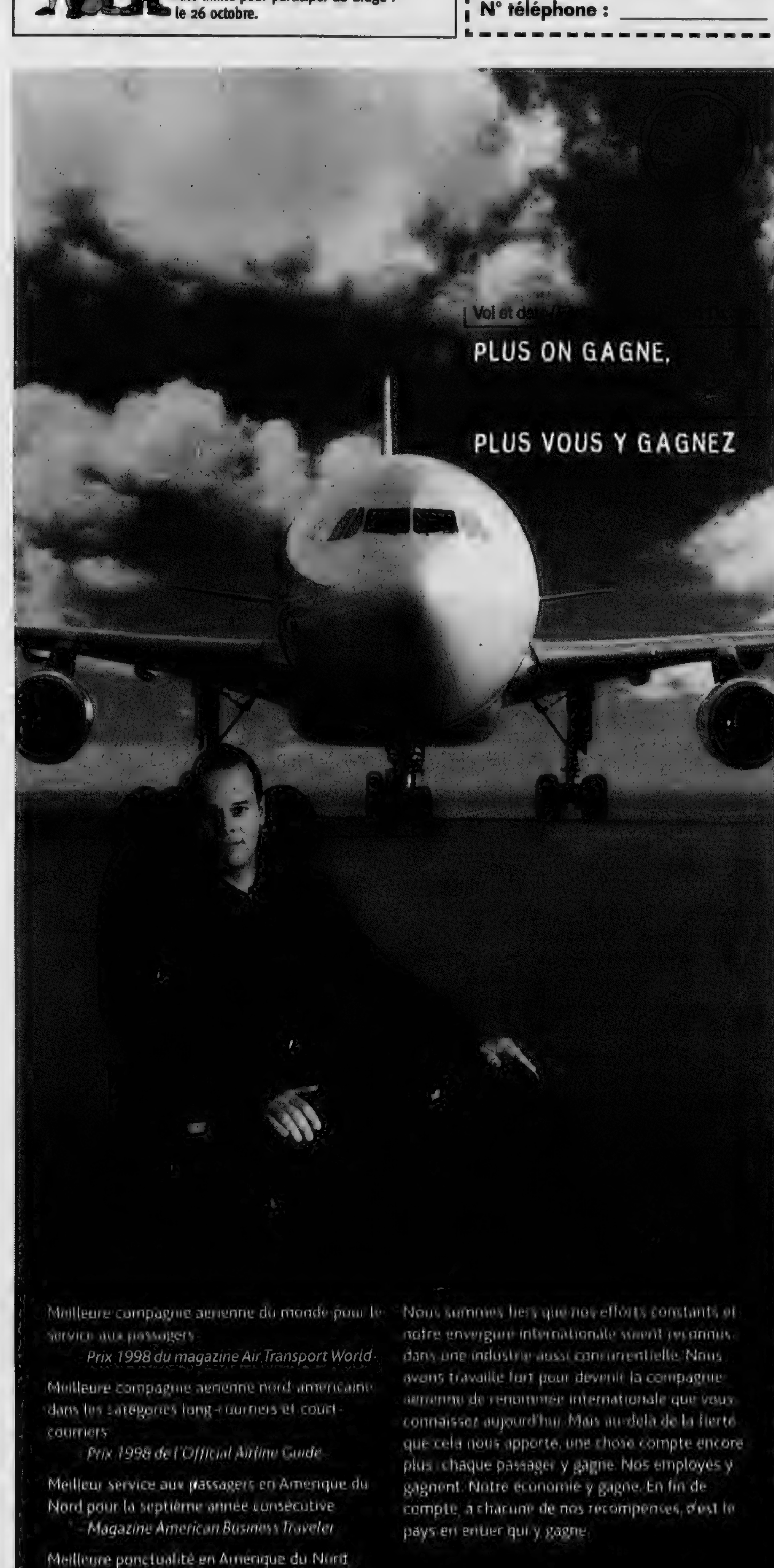
Prénom : ____________________

Adresse : ____________________

____

____

N° téléphone : ____________________





Les Rendez-Vous

THÉÂTRE

Le Cercle Molière présente du 1er au 23 octobre à 20 h la comédie dramatique ***Une lune d'eau salée*** de David French au Théâtre de la Chapelle (825, rue Saint-Joseph). Coût : 18,97 $ et 17,47 $ (233-8972).

Fantasy Theatre pour enfants présente ***Tom Sawyer*** du 11 au 17 octobre à 18 h 30 du lundi au vendredi et à 13 h le samedi et dimanche au Centre des sourds du Manitoba (285, autoroute Pembina). Coût : 6 $ (Tony Frost au 944-0581).

Manitoba Theatre for Young People (2 chemin Fouk Market) présente le 14 octobre à 10 h ***The Story of the Little Gentleman.***

MUSIQUE

Le 10 novembre, spectacle de ***Richard Séguin et Gérald Laroche*** à la salle Jean-Paul-Aubry du CCFM dans le cadre du Coup de cœur francophone. Billets en ventes dès le 18 octobre au 233-8972.

Au Mârdi Jazz à 21 h le 12 octobre : ***Ron Paley***., ***June Harris*** le 19 et ***Haugsoen et Roy*** le 26. Le Foyer Présente le 8 octobre, à 21 h, ***Blues Benders*** et le ***14, Les voix affairées*** (formation pour artiste) (233-8972).

L'Orchestre symphonique de Winnipeg présente le 10 octobre à 14 h, ***Superconcerts for Young People*** avec Bramwell Tovey à la salle du Centenaire. Coût : de 10 $ à 15 $ (949-3999).

Danse Mirage présente le 9 octobre à 14 h et 20 h ***Danses des déesses II*** avec Shahrazad au Gas Station Theatre (445 avenue River). Coût : 20 $ (475-6349).

EXPOSITIONS

Intimités passagères de Roger Lafrenière sera en montre jusqu'au 29 octobre à la Galerie de l'Alliance française (934, avenue Corydon) (477-1515).

La Galerie Rivière-aux-rats présente les œuvres des ***gagnants régionaux et provinciaux du Concours Desjardins*** jusqu'au 30 octobre (467, rue Sabourin, Saint-Pierre-Jolys) (433-3700).

La galerie du Centre culturel franco-manitobain présente jusqu'au 17 octobre ***Énergie transparente***, une exposition de vitraux de Jolanta Kieres Sokalsa et Zbigniew Sokalski (233-8972).

Polish Settlers in Manitoba and Their Roots en montre du 1er octobre au 7 novembre à la galerie du Musée de l'homme et de la nature (956-2830).

Au WAG : ***The Northern Renaissance Revealed : The Gort Collection of 15th and 16th Century Paintings*** jusqu'au 15 octobre, ***Sit(e)ings : Trajectories for a Future***, en montre jusqu'au 10 octobre (786-6641).

CINÉMA

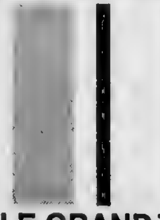
À la Cinémathèque (100 rue Arthur) ***Signé Chabrol*** chaque soir à 19 h 30 jusqu'au 10 octobre. On pourra voir ***Betty***, le 8 octobre, ***La Cérémonie*** le 9 et ***Rien ne va plus*** le 10.

TÉLÉVISION

Le nouveau quizz télévisé de Radio-Canada, ***Des mots et des maux*** met en vedette Lise Hudon Bonin et Marie-Ève Bonin le 8 octobre à 18 h 30.

Sélection recueillie par Sandra POIRIER





LE GRAND TRALALA

AVEC PATRICK SÉBASTIEN

Samedi 16 octobre à 18 h 30
Dimanche 17 octobre à 23 h 15

Patrick Sébastien et toute l'équipe

Oubliez les divertissements classiques, cette émission ne ressemble en rien à ce que vous avez l'habitude de voir. Vous serez surpris, mais pas autant que l'animateur qui ne sait rien du déroulement de l'émission qu'il anime ! Pour cette grande première, Patrick Sébastien se prête au jeu et reçoit Roch Voisine, Claude Lelouch et Patrick Fiori.

LA MARCHE DU SIÈCLE

SOMMES-NOUS EN LIBERTÉ SURVEILLÉE ?

Lundi 18 octobre à 18 h 30
Mardi 19 octobre à 23 h 15
Mercredi 20 octobre à 11 h 30

Michel Field

Jusqu'où, au nom de l'efficacité et de la sécurité, une démocratie a-t-elle le droit de surveiller les citoyens ? Qui contrôle les multiples systèmes qui nous filment, nous fichent, nous repèrent dans nos gestes anodins ? LA MARCHE DU SIÈCLE répond à ces questions majeures. Un dossier à voir sur **TV5** *!*

L'intégrale de notre programmation se trouve sur Internet.

www.tv5.org



Prestige et richesse de l'ancien français

Lorsque Hugues Capet («vêtu d'une cape»), roi de France, installe sa cour à Paris vers 967, il adopte le dialecte de la région : le francien, ou ancien français. À cause de son grand prestige politique (il a le soutien de l'Église, une institution fort importante à l'époque), ce dialecte rayonne en France et en Europe. Une nouvelle littérature se forme : roman courtois, poésie et chansons de geste, dont la plus connue est *La Chanson de Roland*. Des auteurs d'Allemagne et d'Italie, notamment Marco Polo, écriront en «langue françoise».

De plus, à la suite de l'expédition de Guillaume de Normandie (bataille de Hastings en 1066), le françois s'implante en Angleterre et donne naissance à une littérature importante, dite anglo-normande. Pendant 300 ans, le françois règne comme langue officielle de l'élite (à la cour, notamment), alors que l'anglais est la langue du peuple. C'est d'ailleurs de là que viennent des doublets comme *deceased* et *dead* (*deces* en ancien français et *dead* en ancien anglais) ou encore *to desire* et *to want* (*desirer* en ancien français et *wante* en ancien anglais). La nécessité d'apprendre le français était telle qu'on doit aux Anglais les premières études de notre grammaire, au XIVe siècle, deux siècles avant qu'on ne le fasse en France.

La langue d'alors jouit d'une très grande liberté. On crée presque toutes les conjonctions qui existent aujourd'hui, comme *de sorte que, puisque, car, pourvu que*. On les produit en grand nombre, en les variant sans cesse. La conjonction *dès que* (en ancien français *des que*) a déjà sa fonction d'aujourd'hui, mais signifie également *aussitôt que, puisque, quant au fait que, lorsque*, selon le contexte. L'usage des prépositions n'est pas fixé. Un complément de nom comme *le fils d'Hugues* se serait indifféremment écrit *le fils Hugon, le fils à Hugon* et *le fils de Hugon*.

Cette même richesse se reflète dans le vocabulaire et la prononciation. Il existe alors 27 verbes pour exprimer la joie de vivre, 37 façons d'exprimer la notion de combat, 18 synonymes d'*attaquer* et 15 adverbes signifiant «beaucoup» (*moult, plenté, une grant masse, fortment*). L'ancien français compte près de 50 sons - nous n'en utilisons que 33 aujourd'hui.

Vers le XIIe et le XIIIe siècles les trois principaux éléments de la phrase existent : le sujet, le verbe et le complément, encore que leur combinaison varie car l'ancien français avait conservé deux des six déclinaisons du latin. Les phrases *Pierres frappe Paul* et *Paul frappe Pierres* avaient le même sens, le *s* final de Pierre indiquant qu'il est le sujet du verbe. Dans *ne pot garder ses paroles la duchoise*, la phrase commence par le verbe *ne peut garder*, suivi du complément *ses paroles* et du sujet *la duchesse*. Et dans *Amistie grande Guillaume vous mande*, c'est le complément *grande amitié* qui débute la phrase. Il existe tout de même une tendance générale à mettre le verbe en seconde position dans la phrase, ce qui en fait la charnière du sens. La notion verbale, caractéristique de notre syntaxe, domine déjà la phrase française.

La langue française, ses particularités et ses difficultés vous intéresse? Annie Bourret signe pour les journaux de l'Association de la presse francophone une chronique linguistique que *La Liberté* publie régulièrement.

Si vous avez des commentaires, faites-les parvenir par courriel à **abourret@bc.sympatico.ca** ou à la rédaction du journal.

DÉJÀ *Vu* dans *La* LIBERTÉ

Au jardin des prairies de Saint-Léon



Dans *La Liberté* du 4 septembre 1980 on pouvait lire: « Un projet communautaire appelé «Jardins des prairies» contribue, dans le village de Saint-Léon, à initier une vingtaine de jeunes à l'esprit d'entreprise. La photo ci-dessus, prise dans la serre du «jardin», nous montre (de l'avant-plan vers l'arrière-plan) quatre de ces jeunes qui participent au tri des oignons. Ce sont: Patrick Rondeau, Marc DeVuyst, Mark Fortier et Lorraine DeVuyst. »

Recette

Couscous aux légumes

3 c. à table (45 mL) de bouillon de poulet
1 oignon, tranché
1 gousse d'ail, finement hachée
1 aubergine, coupée en cube
1 courgette, tranchée
1 carotte, tranchée
1/2 navet, coupé en cubes
1 tasse (250 mL) de pois chiches, cuits
1 3/4 tasses (340 mL) tomates, égouttées
1 c. à table (15 mL) basilic frais, haché
1 c. à table (15 mL) d'origan frais, haché
1/2 c. à thé (2 mL) de cassonade
1/4 c. à thé (1 mL) de poivre noir, fraîchement moulu
1 tasse (250 mL) de couscous
2 tasses (500 mL) d'eau
Harissa

- Chauffer le bouillon dans une poêle de fonte. Ajouter l'oignon et l'ail. Cuire pendant 3 minutes, en remuant fréquemment. Mijoter, à couvert, pendant 5 minutes.
- Ajouter l'aubergine, la courgette, la carotte, le navet, les pois chiches et les tomates. Cuire pendant 20 minutes, en remuant fréquemment. Saupoudrer de basilic, d'origan, de cassonade et de poivre.
- Chauffer l'eau dans une marmite. Amener à ébullition. Incorporer le couscous. Retirer du feu. Laisser reposer, à couvert, pendant 5 minutes. Dégager les grains en soulevant avec une fourchette. Déposer les légumes sur le couscous avant de servir. Servir avec de la harissa

Donne 6 portions.

Recette tirée du livre *Cuisine Santé*, Volume 1 de Raymonde L. Brémaud.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 67

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2								■		■		
3					■							
4							■					
5						■						■
6			■						■		■	
7												
8		■								■		
9				■		■						
10		■						■				
11				■								
12						■						

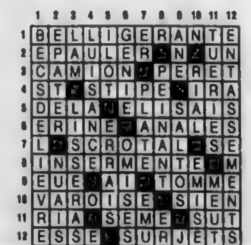
HORIZONTALEMENT

1. Qui manque de respect.
2. Sortir du sommeil. – Gamme.
3. Costume féminin. – Tapa sur quelque chose avec les doigts.
4. Ce qui déforme la réalité. – Petit mur.
5. Qui est en feu. – Rapport de la force d'un papier à son épaisseur (pl.).
6. Gamme. – Commune de Suisse.
7. Élite, classe des nobles.
8. Tomberas en ruine. – Se suivent.
9. Le jars l'a à l'œil. – Exerçais une action en justice.
10. Mourut. – Ensemble des règles, des coutumes.
11. Poulie. – Ornée de canelures.
12. Du verbe avoir. – Elles sont toujours sur la table lors d'un dîner.

VERTICALEMENT

1. Qui sert à respirer.
2. Recevoir le traitement affecté à un emploi. – Possédé.
3. Étourdi. – Racine d'un abrisseau du Brésil (pl.).
4. Personne qui prise du tabac.
5. Une lettre les sépare. – Cadre des sous-officiers de carrière de la Marine nationale.
6. Bolet d'une variété comestible. – Personnel. – Interjection.
7. Classement. – Infidèle.
8. Attachas avec des cordes. – Interjection.
9. Problème, souci. – Corps célestes naturels.
10. Parât. – Plantes potagères.
11. Eûtes dans la mémoire de manière à pouvoir répéter. – Copiée.
12. Profession, condition sociale. – Plantes ornementales aux fleurs veloutées roses, jaunes ou violettes.

RÉPONSES DU N° 66



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	B	E	L	L	I	G	E	R	A	N	T	E
2	E	P	A	U	L	E	R	■	N	■	U	N
3	C	A	M	I	O	N	■	P	E	R	E	T
4	S	T	■	S	T	I	P	E	■	I	R	A
5	D	E	L	A	■	E	L	I	S	A	I	S
6	E	R	I	N	E	■	A	N	A	L	E	S
7	L	■	S	C	R	O	T	A	L	■	S	E
8	I	N	S	E	R	M	E	N	T	E	■	M
9	E	U	E	■	A	I	■	T	O	M	M	E
10	V	A	R	O	I	S	E	■	S	I	E	N
11	R	I	A	■	S	E	M	E	■	S	U	T
12	E	S	S	E	■	S	U	R	J	E	T	S



Le Club de Bicolo

Concours d'automne

L'Halloween arrive à grands pas... et si tu es comme moi, tu penses déjà à ton déguisement pour cette grande journée! Tu aimes aussi certainement décorer les citrouilles. Alors j'ai quelque chose pour toi: je te propose de participer à mon premier concours de l'année, en décorant la citrouille qui est sur cette page. Tu peux utiliser des morceaux de tissus, du carton, différentes sortes de papier et de matériaux. Laisse aller ton imagination et fais-moi parvenir ta citrouille décorée **au plus tard le 2 novembre**. Il y aura de beaux prix à gagner pour les participants!

Petit truc: pour réaliser un bricolage plus solide, colle d'abord ta citrouille sur un carton. Ou encore, trace-là directement sur un carton, ou sur une feuille que tu colleras sur un carton.

Amuse-toi bien!

Coupon de participation

Prénom: ____________________ Nom: ____________

Adresse: ______________________________

Ville: ____________________ Code postal: __________

N° de téléphone à la maison: ______________ Âge: ________

Si tu participes avec ta classe, inscris:

ton école: ______________________________

ton niveau scolaire: ______________________

Note aux enseignants: veuillez svp vous assurer que les élèves complètent bien le coupon de participation. Cela nous aide à bien acheminer les cadeaux aux gagnants.



Ruppell à Montréal

Gagnant dans la catégorie interprète au Gala provincial de la chanson et au Chant'Ouest, Richard Ruppell a participé cet automne au Festival de la chanson de Granby. Il participera l'an prochain à l'ouvrage théâtral prestigieux qu'est *Notre-Dame de Paris*.

« Lorsque l'on m'a demandé si je voulais faire partie de *Notre-Dame de Paris*, je ne savais même ce que c'était, avoue-t-il. C'est quand j'en ai parlé à Vincent Dureault à la radio et que j'ai vu sa réaction que j'ai réalisé que c'était quelque chose de gros ! »



Archives La Liberté

Richard Ruppell.

Richard Ruppell a participé du 7 au 13 septembre au Festival de la chanson de Granby, au Québec. C'est immédiatement après le dévoilement des gagnants le 13 septembre, que Richard Ruppell s'est fait offrir un rôle de villageois dans la célèbre comédie musicale de Luc Plamondon et Richard Cocciante. « Cette offre a été faite à tous les gars qui ont participé au Festival de la chanson de Granby, indique Richard Ruppell. Ils ont besoin de gars. C'est un tout petit rôle qui m'a été offert, je serai un des hommes du village. »

Il n'agira qu'à titre de figurant, mais Richard Ruppell aura tout de même l'occasion de chanter avec le chœur et de danser. « Je compte prendre des cours pour améliorer ma présence sur scène, explique le jeune artiste de 20 ans. J'espère pouvoir commencer d'ici deux semaines, mais il faut d'abord que je trouve un professeur. D'ici aux répétitions l'été prochain, je vais aussi continuer à travailler ma voix et à faire des techniques vocales. »

Originaire de Sainte-Anne, Richard Ruppell a décidé le 29 septembre qu'il quitterait le Manitoba en juin pour s'établir à Montréal. « Présentement, tout ce que je sais c'est que je dois être à Montréal pour les répétitions qui commencent en juillet. N'ayant pas encore reçu mon contrat, je ne connais pas encore les dates des représentations dans lesquelles je serai », précise-t-il.

S. P.

HOCKEY

La chasse aux Moose est ouverte

Le Moose du Manitoba a entamé sa quatrième saison dans la Ligue internationale de hockey avec deux victoires. Patrice Tardif et Éric Veilleux espèrent contribuer aux succès de l'équipe cette année.

Pascal DUBÉ

Deux francophones seront dans l'alignement du Moose du Manitoba, à la quatrième saison de l'équipe dans la Ligue internationale de hockey (LIH). Il s'agit des attaquants Patrice Tardif et Éric Veilleux. *La Liberté* les a rencontrés après la pratique du 5 octobre, et après que l'équipe ait remporté ses deux premiers matchs de la saison.

Le numéro 19 de la formation de Winnipeg, Patrice Tardif en est à sa deuxième saison avec le Moose. L'an dernier, il a réussi à marquer 21 buts et 35 aides pour un total de 56 points en 63 parties. Le natif de Thetford Mines au Québec aura 29 ans le 30 octobre. À six pieds deux pouces et 200 livres, Patrice Tardif peut jouer au centre ou à l'aile gauche.

« Je ne me suis pas fixé d'objectif personnel en ce qui concerne ma fiche offensive, déclare-t-il. J'ai connu une bonne saison l'année dernière et j'espère connaître autant de succès cette année. Ce qui importe, c'est le succès de l'équipe et je crois que nous avons une excellente équipe encore cette année. »

À cinq pieds sept pouces et 160 livres, Éric Veilleux est le plus petit joueur de la formation. Mais cela ne l'a pas empêché l'an dernier de marquer huit buts et ajouter 25 aides à sa fiche de 33 points en 68 matchs avec l'équipe du Kentucky de la Ligue américaine de hockey (LAH). Le petit numéro 55 a 27 ans et est natif de la ville de Québec. Joueur de centre, il compte déjà deux points à sa fiche avec un but et une passe.

« Je suis un gars d'équipe et ça n'a pas beaucoup d'importance pour moi combien de points je peux faire dans une saison, affirme-t-il. Ce qui compte, c'est le succès de l'équipe. J'en suis à ma sixième saison chez les professionnels et j'ai fait ma marque comme un travailleur. J'aime ce que je vois de cette équipe jusqu'à maintenant. Tout le monde tire dans le même sens, les gars se tiennent ensemble, c'est ça que j'aime dans une équipe de hockey.

« Ça me rappelle quand j'ai gagné la coupe Calder avec l'équipe de Hershey dans la LAH, dit-il. C'est vrai que l'année est encore jeune et que bien des choses peuvent se passer, mais j'aimerais bien ça remporter la coupe Turner de la LIH. »

Pour ce faire, Éric Vielleux et Patrice Tardif devront composer avec une équipe qui change continuellement. Deux anciens joueurs de la Ligue nationale de hockey viennent de se joindre à la formation de Winnipeg, mais pour combien de temps ? Lonny Bohonos qui appartient aux Maple Leafs de Toronto et Jim Campbell dont les droits appartiennent aux Blues de Saint-Louis pourraient n'être que de passage avec le Moose.

« Mais ça fait partie de la "game", lance Éric Vielleux. On ne sait jamais ce qui pourrait arriver. Un joueur peut être échangé, un autre peut se blesser. C'est la réalité des joueurs de hockey et il faut composer avec ça. »

« Il y a des rumeurs qui veulent qu'un ou deux autres joueurs viennent se joindre à nous au cours des prochaines semaines, ajoute Patrice Tardif. Ce pourrait être un gardien de but et un autre attaquant. Mais en attendant, on doit apprendre à gagner avec l'équipe qu'on a. »

Pour l'instant, les deux joueurs se plaisent à Winnipeg. Patrice Tardif a même refusé une offre des Citadelles de Québec de la LAH pour demeurer avec le Moose. « L'organisation nous traite bien, les partisans connaissent le hockey et nous avons une bonne équipe, souligne-t-il. C'est pour ça que j'ai décidé de rester ici. »

photo: Pascal Dubé

Patrice Tardif (#19) et Éric Veilleux (#55) du Moose du Manitoba.

Éric Veilleux est arrivé à Winnipeg il n' y a que quelques semaines avec sa petite famille. Sa conjointe et lui ont deux petits garçons de cinq ans et de deux mois. « Je n'avais entendu que de bons commentaires à propos de la ville de Winnipeg et de l'organisation de hockey, avoue-t-il. Jusqu'à maintenant, tout va comme sur des roulettes. Jusqu'à maintenant, je n'ai pas trouvé que les nuits sont trop longues à Winnipeg ! »

VOLLEYBALL

Les Roys de Gabrielle-Roy

Ils sont grands, ils sont rapides et ils possèdent le talent voulu pour atteindre leur objectifs. Leur entraîneur croit en eux et ils ont tout ce qu'il faut pour réussir. Il ne reste plus qu'à mettre tous les éléments en place pour que l'équipe de volleyball du collège régional Gabrielle-Roy (CRGR) remporte cette année un premier championnat provincial.

Depuis son arrivée à la tête de l'équipe de volleyball, l'entraîneur des Roys du CRGR, Michel Lavergne a amené son équipe à se classer régulièrement parmi les cinq meilleures équipes provinciale. Il croit maintenant que ses garçons de 11e et 12e année sont prêts à accéder à la plus haute marche du podium.

« J'ai une belle équipe de 11 gars qui ont beaucoup de potentiel, déclare-t-il. Il ont tous de différentes habiletés, ils viennent tous de milieux différents et c'est ce qui fait qu'on a un bon mélange qui nous permet d'aspirer aux grands honneurs. »

Les jeunes sont invités à se joindre à l'équipe de volleyball en raison de leurs habiletés sportives, mais surtout en raison de leur grandeur. « Quand on est grand, on se fait remarquer facilement et ils nous mettent pas mal de pression pour qu'on joue pour l'équipe de volleyball, affirme un élève de 12e année, Jacques Beaudry. Mais moi, ça ne me dérange pas parce que j'aime ça ! »

« Ce qui rend le volleyball intéressant, c'est la puissance des coups et surtout la vitesse d'exécution, renchérit un étudiant de la 11e année, Julien Gélineau, qui s'est aussi entraîné avec l'équipe manitobaine de volleyball cet été. J'ai eu la chance d'aller voir les matchs de médaille de bronze et de médaille d'or de volleyball masculin aux Jeux panam. C'était vraiment intéressant. On peut voir comment ces gars-là s'entraînent fort. Ils sont très rapides et on peut voir à quel point monte le degré d'intensité de la compétition. »

Mais ces gars-là ont justement commencé au niveau secondaire, rappelle Michel Lavergne. L'an dernier, quatre des joueurs de l'équipe de la région Sud-Est du Manitoba, dirigée par Michel Lavergne, ont reçu des offres d'équipes universitaires. Yvan Boisjoli, un élève de 12e année de Gabrielle-Roy est un de ceux-là.

«L'Université de Moncton s'est montrée intéressée à m'avoir, avoue-t-il. J'aimerais bien pouvoir continuer à jouer au volleyball après le secondaire. Mais on va essayer de gagner un championnat de niveau AAA avant. »

Le défi est cependant de taille pour les Roys. Le jeu se développe rapidement, exigeant des joueurs d'être toujours plus grands, plus forts et plus rapides. « Quand je jouais pour le Collège universitaire de Saint-Boniface, il y a déjà quelques années, ce n'étais pas trop un problème le fait que je ne mesure que cinq pieds sept, précise Michel Laverne. Je ne serais pas de taille aujourd'hui. »

L'Affaire et l'anglais

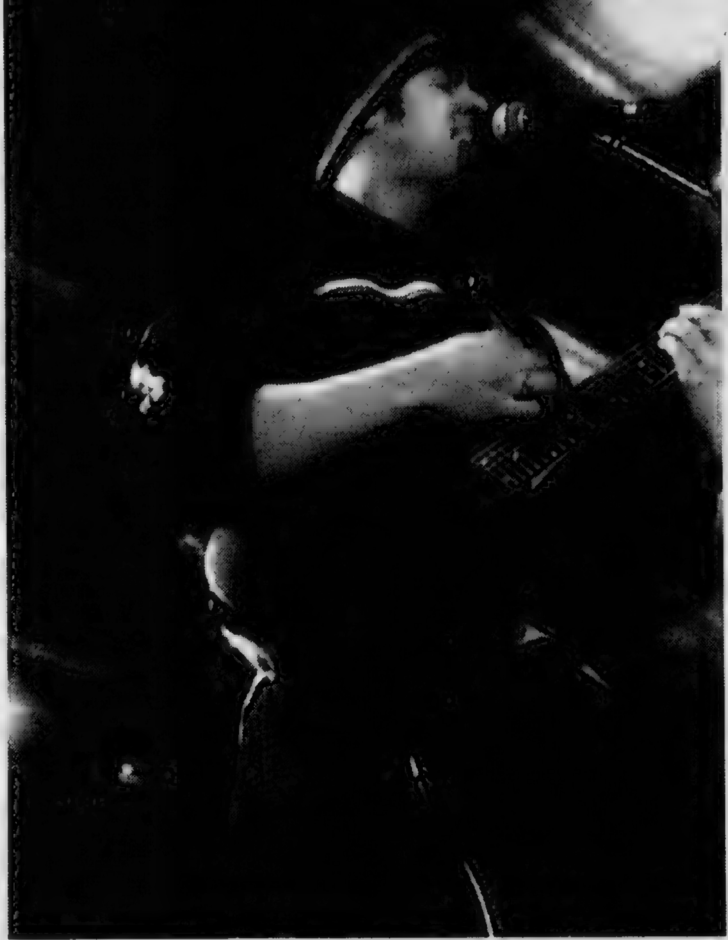
L'Affaire Farouche est un succès, mais l'emploi de l'anglais par les jeunes fait toujours problème.

Texte et photos : Daniel BAHUAUD

Environ 950 élèves de 12 écoles francophones ont convergé le 1er octobre sur Saint-Laurent pour célébrer la deuxième édition de l'Affaire Farouche. Organisée par le Conseil jeunesse provincial (CJP), l'Affaire Farouche a permis aux jeunes d'assister à un grand rassemblement, des spectacles musicaux et une trentaine d'ateliers.

« Somme toute, la journée s'est bien passée, constate le coordonnateur de l'Affaire Farouche, Stéphane Ritchot. Le temps froid n'a pas empêché les jeunes de s'amuser. On avait prévu monter une tente marquise, mais à la dernière minute, elle n'était pas disponible. Il nous a fallu annuler quelques jeux. C'était notre seul grand pépin. »





Le directeur adjoint du collège Louis-Riel, Denis Clément félicite le CJP pour son organisation. « On peut facilement dire que l'événement était un succès, note-t-il. Les jeunes avaient l'embarras du choix pour les ateliers. Et ils ont bien participé. »

Le directeur de l'école communautaire Aurèle-Lemoine, Louis Allain abonde dans le même sens. « La perle de l'Affaire Farouche a été les ateliers. La qualité des intervenants et la variété étaient impressionnantes. Le CJP s'est bien débrouillé. Recevoir 1 000 personnes n'est pas évident. »

Un problème d'anglais

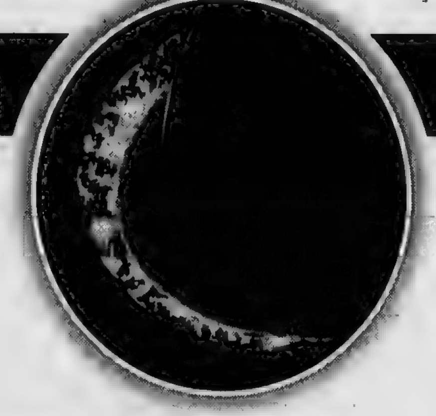
Denis Clément et Louis Allain s'inquiètent cependant de l'anglais qu'on entendait un peu partout à la fête. « Nous avons une politique linguistique bien définie au collège Louis-Riel, mais lorsque les jeunes se trouvent à l'extérieur dans une activité de masse, ils ont tendance à oublier qu'on est toujours à l'école, souligne Denis Clément. Je crois que c'est un problème pour toutes les écoles. Il y aurait sûrement lieu d'améliorer cette situation. Ça serait bien que le CJP rencontre les écoles pour en discuter. »

« C'est un problème, mais c'est aussi un défi à relever, souligne Louis Allain. Il nous faut des stratégies de renforcement positif, sans pourtant avoir recours à une sorte de police langagière. Il faudrait incorporer des jeux et des tirages pour encourager les jeunes à parler en français à l'Affaire Farouche, car malheureusement, le français n'est plus aussi spontané chez nos jeunes qu'il l'était dans le passé. Il y en a pour qui le français est devenu langue d'école. C'est une situation qui prévaut de plus en plus dans les milieux minoritaires. Et ce n'est pas un phénomène qu'il faut associer uniquement à la contrariété adolescente. Le choix de langue d'un jeune est intimement relié à son engagement au français. »

Pour encourager cet engagement, Louis Allain préconise plus d'activités culturelles comme l'Affaire Farouche afin de fournir des occasions aux jeunes de comprendre que le français est lui aussi une langue dynamique et "jeune". « Plusieurs élèves m'ont dit qu'en écoutant le groupe québécois Groovy Aardvark, ils ont réalisé que la musique française, qu'ils n'écoutent pas d'habitude, peut être emballante. »

Stéphane Ritchot estime que l'Affaire Farouche peut justement permettre à un jeune de prendre conscience de son identité francophone. « Lorsque j'étais au secondaire, je parlais moi aussi en anglais, souligne-t-il. Et sans des activités comme l'Affaire Farouche, je n'aurais peut-être pas pris conscience plus tard de mon identité. Les activités culturelles m'ont permis d'apprécier la musique francophone et de m'amuser en français avec mes amis. Le CJP cherche à créer des contextes où les jeunes d'aujourd'hui peuvent en faire autant, sans l'approche policière. On veut stimuler l'usage spontané du français. C'est un de nos objectifs plus subtils, et les résultats son parfois difficiles à évaluer, mais ils sont toutefois très concrets. »

Une Lune d'eau salée



De David French, traduction Antonine Maillet
Une production du Théâtre de l'Île de Hull

Du 1er au 23 octobre 1999
au Théâtre de la Chapelle
825, rue Saint-Joseph
20 h (les portes ouvrent à 19 h 30)

Billets : 18,97 $ et 17,47 $ au **233-8972**

■ Une brise de l'Atlantique souffle chez nous ! Nathalie Nadon et Éloi ArchmBaudoin sont tout à fait charmants dans cette merveilleuse pièce canadienne. Venez passer une belle soirée en leur compagnie au Théâtre de la Chapelle.

C'est à ne pas manquer !





PRICEWATERHOUSECOOPERS

Télé-horaire de la semaine du 11 au 17 octobre 1999



Du lundi au vendredi de 7 h à 15 h 59

- 6h30 Il était une fois... la vie (L)
  Aladdin
- 7h00 Matin express
- 9h00 Les 3 Mousquetaires
- 9h58 Saveurs de saison
- 10h00 Liza
- 11h00 La Vraie Vie
- 11h55 Saveurs de saison
- 12h00 Le Midi
- 12h30 Les Détecteurs de mensonges
- 13h00 Corky
- 13h30 Discours du Trône (Ma)
- 14h00 Médias (L)
  Trajectoires (Me)
  Second regard (J)
  Les Idées lumières (V)
- 14h30 Le Monde irrésistible de Richard Scarry
- 15h00 Corinne & Colin (L)
  Budgie, le petit hélicoptère (Me, J et V)
- 15h10 Iris le gentil professeur
- 15h30 Petite étoile
  À la poursuite de Carmen Sandiego (Ma)
- 15h45 Rouli-roulotte (L et Ma)
  La Boîte à lunch (Me et J)
  Les Frimousses (V)
- 15h59 0340

Lundi

- 16h00 Art Attack
- 16h25 0340
- 16h30 Bêtes pas bêtes+
- 16h55 0340
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Les Détecteurs de mensonges
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Courants du Pacifique
- 19h00 Virginie
- 19h30 La Petite Vie
- 20h00 4 et demi...
- 21h00 Réseaux
- 22h00 Le Téléjournal/Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- 23h58 De bouche à oreille
- 1h00 Fin des émissions

Mardi

- 16h00 Corky
- 16h55 0340
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Les Détecteurs de mensonges
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 L'Accent francophone
- 19h00 Virginie
- 19h30 La Facture
- 20h00 Bouscotte
- 21h00 Enjeux
- 22h00 Le Téléjournal/Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- 23h58 Découverte
- 1h00 Fin des émissions

Mercredi

- 16h00 Tohu-Bohu
- 16h25 0340
- 16h30 Les Débrouillards
- 16h55 0340
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Les Détecteurs de mensonges
- 18h00 Manitoba ce soir
- 19h00 Virginie
- 19h30 Caserne 24
- 20h00 X Yukon Z
- 21h00 L'Ombre de l'épervier
- 22h00 Le Téléjournal/Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 0h00 Les Nouvelles du sport
- ➤ 0h28 Vues d'ici: **Les Anges de la compassion.** *Can. 1994. Documentaire.*
- 2h45 Fin des émissions

Jeudi

- 16h00 Super Mécanix
- 16h30 0340-Le Magazine
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Les Détecteurs de mensonges
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Clan destin
- 19h00 Virginie
- 19h30 Un gars, une fille
- 20h00 La Part des anges
- 21h00 L'Écuyer
- 22h00 Le Téléjournal/Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- ➤ 23h58 Cinéma: **Violette et François.** *Fr. 1977. Comédie dramatique.*
- 2h00 Fin des émissions

Vendredi

- 16h00 Amandine Malabul
- 16h30 Shelby Woo enquête
- 17h00 L'Arche de Noé
- 17h30 Les Détecteurs de mensonges
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Des Mots et des maux
- 19h00 Les Espiègles
- 19h30 Catherine
- 20h00 La Fureur
- 21h00 Zone libre
- 22h00 Le Téléjournal/Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- ➤ 23h58 2000 ans de cinéma: **La Promesse.** *All.-Fr.-Suède 1994. Drame. En Allemagne, peu après l'édification du mur de Berlin, un couple d'étudiants tente de passer à l'Ouest par les égouts, mais seule la jeune fille y parvient. Les deux finissent par se retrouver à Prague en 1968.*
- 2h30 Fin des émissions

Samedi

- 7h00 Les Chatouilles
- 7h01 Petit ours
- 7h15 Teddy & Annie
- 7h30 Bouledogue Bazar
- 7h31 Jim Bouton
- 8h05 Les 101 Dalmatiens
- 8h35 Hercule
- 9h05 Princesse Sissi
- 9h35 La Famille Pirate
- 10h05 Et voici la petite Lulu
- 10h30 Titi & Grosminet mènent l'enquête
- 11h00 Franc-Croisé
- 11h30 Fais-mois peur!
- 12h00 Le Midi
- ➤ 12h30 Cinéma: **Les anges frappent et courent.** *É.-U. 1994. Comédie. Se trouvant temporairement dans un foyer d'accueil, un garçon rêve de retourner vivre avec son père. Ce dernier, un bourlingueur irresponsable, lui a promis qu'ils se retrouveraient si les Angels de la Californie gagnaient les séries.*
- 14h30 Le Siècle du peuple
- 15h30 L'Accent francophone
- 16h00 Parents d'aujourd'hui
- 16h30 Gueule de star
- 17h00 Le Téléjournal
- 17h30 Franc jeu
- 18h00 La Soirée du hockey Molson Export
- 21h00 Le Téléjournal
- 21h30 Les Nouvelles du sport
- 21h57 Culture-Choc
- 22h27 Branché
- ➤ 22h57 Télé-Nuit: **Belle époque.** *Esp.-Port.-Fr. 1992. Comédie dramatique. Fernando déserte l'armée et quitte Madrid pour la campagne. Il trouve refuge chez Manolo, un vieux peintre, où il fera la connaissance de Luz, la cadette de celui-ci, dont il s'éprendra.*
- 1h25 Fin des émissions

Dimanche

- 7h00 Benjamin
- 7h10 Arthur
- 7h30 Aventures extraordinaires à Eurekaville
- 8h00 Souris des villes, souris des champs
- 8h30 Timon & Pumbaa
- 9h00 Animaniacs
- 9h30 Doug
- 9h45 Parcelles de soleil
- 10h00 Le Jour du Seigneur
- 11h00 Point de presse
- 11h30 Médias
- 12h00 Le Midi
- 12h30 La Semaine verte
- 13h30 Second Regard
- 14h00 Scully rencontre
- 14h30 Entrée des artistes
- 15h00 Jamais sans mon livre
- 16h00 De bouche à oreille
- 17h00 Les Filles de Caleb
- 18h00 Le Téléjournal
- 18h30 Découverte
- 19h30 La Vie d'artiste
- 20h00 Les Beaux Dimanches: **En route vers le Gala de l'ADISQ**
- 21h00 Les Beaux Dimanches: **Corps à corps - Au Québec la danse a 50 ans.**
- 22h05 Le Téléjournal
- ➤ 22h38 Gabrielle Roy - Un superbe portrait intimiste par Léa Pool
- ➤ 23h38 Ciné-Club: **Vivement dimanche!** *Fr. 1983. Drame. Le propriétaire d'une agence immobilière, Julien Vercel, est accusé d'avoir assassiné sa femme et l'amant de celle-ci. Les apparences sont contre lui et bientôt, un troisième meurtre lui est imputé. Sa secrétaire décide de mener elle-même l'enquête tandis que Vercel prend le large.*
- 2h25 Fin des émissions

TVA

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 16 h

- 4h30 Infopublicités
- 5h00 Salut, bonjour!
  Tarzan (L)
- 6h00 Ciné-congé: **Armé et dangereux** (L)
- 8h00 Bla bla bla
- 9h00 Maman Dion
- 9h30 Les Saisons de Clodine
- 10h00 Aimer
- 10h30 Ciné-congé: **La famille parfaite** (L)
  Coup de chapeau
- 10h45 TVA en direct
- 12h30 Boutique TVA
- 13h30 Les feux de l'amour (L et Ma)
  Sunset Beach (Me, J et V)
- 14h30 Top modèles
- 15h00 Claire Lamarche
- 16h00 Les Mordus

Lundi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h29 Le «Journul» de François Pérusse
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Lampe magique
- 18h30 Les Ailes de la mode
- 19h00 Salle d'urgence
- 20h00 Ally Mc Beal
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h29 Le «Journul» de François Pérusse
- 21h30 Reporter
- 22h30 Le TVA, sports
- 22h58 Infopublicités
- 0h58 Fin des émissions

Mardi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h29 Le «Journul» de François Pérusse
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Ent'cadieux
- 19h00 Histoire de filles
- 19h30 KM/H
- 20h00 Les Machos
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h29 Le «Journul» de François Pérusse
- 21h30 Le Poing J
- 22h30 Le TVA, sports
- 22h58 Infopublicités
- 0h58 Fin des émissions

Mercredi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h29 Le «Journul» de François Pérusse
- 17h30 Piment fort
- 18h00 La poule aux œufs d'or
- 18h30 L'Émission des records Guinness
- 19h00 Le Retour
- 20h00 Rue l'espérance
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h29 Le «Journul» de François Pérusse
- 21h30 Le Poing J
- 22h30 Le TVA, sports
- 23h01 Infopublicités
- 0h51 Fin des émissions

Jeudi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h29 Le «Journul» de François Pérusse
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Le Bonheur est dans la télé
- 18h30 Caméra choc
- 19h00 Diva
- 20h00 Deux frères
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h29 Le «Journul» de François Pérusse
- 21h30 Le Poing J
- 22h30 Le TVA, sports
- 22h58 Infopublicité
- 0h58 Fin des émissions

Vendredi

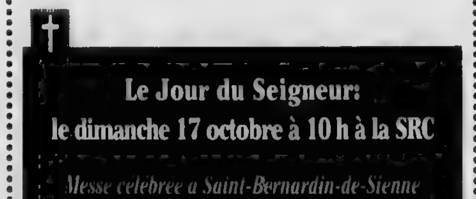
- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h29 Le «Journul» de François Pérusse
- 17h30 Piment fort
- 18h00 J.E.
- 19h00 Histoire vraie: La prison des secrets
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h29 Le «Journul» de François Pérusse
- 21h30 Les Francofolies 98
- 22h30 Le TVA, sports
- ➤ 23h02 Ciné-Lune: **Peggy Sue.** *Am. 1986. Comédie fantaisiste. Au cours d'une fête, une femme de 43 ans s'évanouit et se retrouve à son réveil 25 ans plus tôt alors qu'elle était adolescente.*
- 1h02 Infopublicité
- 1h32 Fin des émissions

Samedi

- 5h00 Infopublicité
- 5h30 En forme avec Josée Lavigueur
- 6h00 Salut, bonjour!
- 9h00 Cyberclub
- 9h30 Dodo déco
- 10h00 Bec et museau
- 10h30 Le goût de chez nous
- 11h00 Vins et fromages
- 11h30 Fleurs et jardins
- 12h00 Les Ailes de la mode
- 12h30 Boutique TVA
- 13h30 Infopublicité
- 14h30 Un monde de chiens
- ➤ 15h00 Ciné-pop: **L'homme d'Encino.** *Am. 1992. Comédie fantaisiste. Un adolescent utilise un homme préhistorique qu'il a déterré dans son arrière-cour afin de mousser sa popularité à l'école.*
- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h29 Le «Journul» de François Pérusse
- ➤ 17h30 Ciné-extra: **Max, la menace.** *Am. 1995. Comédie policière. Un grand dadais accusé à tort de meurtre se fait passer pour guide auprès d'un groupe de scouts en route pour une expédition en montagne.*
- ➤ 19h30 Cinéma Extrême: **Solo.** *Am. 1996. Film de science-fiction. Un androïde meurtrier créé par des militaires échappe à leur contrôle et en vient à s'humaniser au contact de paysans sud-américains.*
- 21h30 Le TVA, édition réseau
- 21h54 Le TVA, Sports
- ➤ 22h25 Ciné-lune: **Adultes consentants.** *Am. 1992. Drame policier. Un homme marié se laisse entraîner par un voisin dans une aventure adultère qui tourne mal.*
- 0h25 Infopublicité
- 1h55 Fin des émissions

Dimanche

- 4h30 Infopublicité
- 5h30 En forme avec Josée Lavigueur
- 6h00 Salut, bonjour!
- 9h00 Vision mondiale
- 10h00 Évangélisation 2000
- 10h30 Complètement marteau
- 11h00 Via TVA
- 11h30 Fais-en ton affaire!
- 12h00 Infopublicité
- 14h00 Tournoi de quilles en équipes
- ➤ 15h00 Cinéma en famille: **Livraison spéciale.** *Am. 1996. Drame. Une lettre vieille de dix ans et un timbre de grande valeur permettent à un adolescent d'éclaircir la mort mystérieuse de son père.*
- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h29 Le «Journul» de François Pérusse
- 17h30 Décibel
- 18h00 Fort Boyard
- 19h00 Gala Excellence La Presse 1999
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h24 Le TVA, Sports
- 21h45 Le «Journul» de François Pérusse
- 21h52 Vins et fromages
- 22h22 Évangélisation 2000
- 22h52 Infopublicité
- 0h22 Fin des émissions



TV5 — La Télévision Internationale

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 14 h 30

- 5h00 TV5 Info
- 5h03 Jeunesse au Sommet (L)
  Taxi pour l'Amérique (Ma)
  Les idées lumière (Me)
  Panorama (J)
  Les arts et les autres (V)
- 5h30 Télématin
- 7h00 Journal de TV5
- 7h15 Bus et compagnie
- 8h00 Zig zag café
- 9h00 Journal de TV5
- 9h15 TV5 Questions
- 9h30 100% Question
- 10h00 TV5 Info
- 10h03 Mise au point (L)
  Dimanche midi Amar (Ma)
  Si j'ose écrire (Me)
  Pulsations (J)
  Au delà des apparences (V)
- 10h55 Revue de presse canadienne (V)
- 11h00 Journal de TV5
- 11h15 Bouillon de culture (L)
  Gourmandises (du Ma au V)
- 11h30 Faut pas rêver (Ma)
  Des racines et des ailes (Me)
  La carte aux trésors (J)
  Faxculture (V)
- 12h30 Fleurs et jardins (L)
  En compagnie des orignaux (Ma)
  Découverte (V)
- 13h00 Les grands entretiens (L)
  Clip postal (J)
  Vins et fromages (V)
- 13h15 Génération sensations
- 13h30 Le journal de France 3
- 14h00 Journal belge (L, Me, J et V)
  Championnat de France de football : PSG vs Marseille (Ma)
- 14h30 Journal suisse (L, Me, J et V)
- 15h00 La chance aux chansons (L, Me, J et V)
- 15h45 Gourmandises (L, Me, J et V)

Lundi

- 16h00 Des chiffres et des lettres
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Les carnets du bourlingueur
- 17h30 Taxi pour l'Amérique
- 18h00 TV5 Info
- 18h03 Journal de France 2
- 18h30 Des racines et des ailes
- 20h20 TV5 Info
- 20h30 Au nom de la loi
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Journal suisse
- 22h30 Soir 3
- 23h00 Journal de TV5
- 23h15 Les rives du paradis
- 0h45 TV5 Questions
- 1h00 Reflets Sud
- 2h00 TV5 Info
- 2h03 Mise au point
- 3h00 Journal de TV5
- 3h15 TV5 Questions
- 3h30 Pyramide
- 4h00 Des chiffres et des lettres
- 4h30 100% Question

Mardi

- 16h00 Des chiffres et des lettres
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Télétourisme
- 17h30 Les idées lumière
- 18h00 TV5 Info
- 18h03 Journal de France 2
- 18h30 La carte aux trésors
- 20h00 TV5 Info
- 20h03 Jazz cabaret
- 20h30 Temps présent
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Journal suisse
- 22h30 Soir 3
- 23h00 Journal de TV5
- 23h15 Championnat de France de football : PSG vs Marseille
- 1h10 Au nom de la loi
- 2h00 TV5 Info
- 2h03 Dimanche midi Amar
- 3h00 Journal de TV5
- 3h15 TV5 Questions
- 3h30 Pyramide
- 4h00 Des chiffres et des lettres
- 4h30 100% Question

Mercredi

- 16h00 Les inventions de la vie
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Télécinéma
- 17h30 Panorama
- 18h00 TV5 Info
- 18h03 Journal de France 2
- 18h30 Envoyé spécial
- 20h00 TV5 Info
- 20h03 Méditerranéo
- 20h30 La gaucherie
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Journal suisse
- 22h30 Soir 3
- 23h00 Journal de TV5
- 23h15 La carte aux trésors
- 0h45 TV5 Questions
- 1h00 Temps présent
- 2h00 TV5 Info
- 2h03 La grande aventure des médecins sans frontières
- 3h00 Journal de TV5
- 3h15 TV5 Questions
- 3h30 Pyramide
- 4h00 Les inventions de la vie
- 4h30 100% Question

Jeudi

- 16h00 Des chiffres et des lettres
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Magellan
- 17h30 Les arts et les autres
- 18h00 TV5 Info
- 18h03 Journal de France 2
- 18h30 Union libre
- 19h30 Écrans du monde
- 20h00 TV5 Info
- 20h03 Les yeux d'Hélène
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Journal suisse
- 22h30 Soir 3
- 23h00 Journal de TV5
- 23h15 Envoyé spécial
- 0h45 TV5 Questions
- 1h00 La gaucherie
- 2h00 TV5 Info
- 2h03 Si j'ose écrire
- 3h00 Journal de TV5
- 3h15 TV5 Questions
- 3h30 Pyramide
- 4h00 Des chiffres et des lettres
- 4h30 100% Question

Vendredi

- 16h00 Des chiffres et des lettres
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Courants d'art
- 17h30 d.
- 18h00 TV5 Info
- 18h03 Journal de France 2
- 18h30 Thalassa
- 19h30 Faut pas rêver
- 20h25 TV5 Info
- 20h30 P.J. : Police judiciaire
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Journal suisse
- 22h30 Soir 3
- 23h00 Journal de TV5
- 23h15 Les yeux d'Hélène
- 0h45 Bouillon de culture
- 2h00 TV5 Info
- 2h03 Géopolis
- 3h00 Journal de TV5
- 3h15 TV5 Questions
- 3h30 Pyramide
- 4h00 Des chiffres et des lettres
- 4h30 100% Question

Samedi

- 5h00 TV5 Info
- 5h03 Cap aventure
- 5h30 Thé ou café ?
- 6h20 Revue de presse canadienne
- 6h30 Tendances
- 7h00 Journal de TV5
- 7h15 Bus et compagnie
- 8h00 Le petit journal
- 8h30 Mission Pirattak
- 9h00 Journal de TV5
- 9h15 TV5 Questions
- 9h30 Les inventions de la vie
- 10h00 TV5 Info
- 10h03 Découverte
- 10h30 Rince ta baignoire
- 11h00 Journal de TV5
- 11h15 Génies en herbe
- 12h00 Reflets Sud
- 13h00 Sport Africa
- 13h30 Journal de France 2
- 14h00 Journal belge
- 14h30 Journal suisse
- 15h00 Géopolis
- 16h00 Vins et fromages
- 16h30 Thalassa
- 17h30 Cap aventure
- 18h00 TV5 Info
- 18h03 Journal de France 2
- 18h30 Le grand tralala
- 20h00 d.
- 20h30 Union libre
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Journal suisse
- 22h30 Soir 3
- 22h45 TV5 Questions
- 23h00 Journal de TV5
- 23h15 Vivement dimanche
- 0h45 Écrans du monde
- 1h15 Images de pub
- 1h30 Rince ta baignoire
- 2h00 TV5 Info
- 2h03 P.J. : Police judiciaire
- 3h00 Journal de TV5
- 3h15 TV5 Questions
- 3h30 Les yeux d'Hélène

Dimanche

- 5h03 Cap aventure
- 5h30 Thé ou café ?
- 6h30 Sindbad
- 7h00 Journal de TV5
- 7h15 Bus et compagnie
- 8h00 Le petit journal
- 8h30 Mission Pirattak
- 9h00 Journal de TV5
- 9h15 TV5 Questions
- 9h30 Jeunesse au Sommet
- 10h03 Kiosque
- 11h00 Journal de TV5
- 11h15 Le plus beau jardin du monde
- 12h45 Images de pub
- 13h00 Va savoir
- 13h30 Journal de France 2
- 14h00 Journal belge
- 14h30 Journal suisse
- 15h00 Jour de foot
- 16h00 Fleurs et jardins
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Festival franco-ontarien 1998
- 17h30 Grands gourmands
- 18h03 Journal de France 2
- 18h30 Vivement dimanche
- 20h15 Bouillon de culture
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Journal suisse
- 22h30 Soir 3
- 22h45 TV5 Questions
- 23h00 Journal de TV5
- 23h15 Le grand tralala
- 0h45 Télécinéma
- 1h15 Au delà des apparences
- 2h00 TV5 Info
- 2h03 Faxculture
- 3h00 Journal de TV5
- 3h15 TV5 Questions
- 3h30 Pyramide
- 4h00 Jour de foot

RDI

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 20 h

- 4h30 Le monde ce matin
- 5h00 Matin express
- 8h00 Le monde ce matin
- 8h30 Médias (L)
  Le point (Ma-V)
- 9h00 L'Atlantique en direct
- 10h30 Le Québec en direct
- 11h00 Le midi
- 11h30 Le Québec en direct
- 13h00 L'Ontario en direct
- 14h00 L'Ouest en direct
- 15h0 Nouvelles, bourse, météo, bulletin de santé
- 15h35 Le journal de France 2
- 16h00 Aujourd'hui
- 17h00 Euronews
- 17h30 Capital actions
- 18h00 Le monde ce soir
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le journal RDI

Lundi

- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
- 22h00 Édition Québecoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
- 23h00 Le téléjournal
- 0h00 Capital action
- 0h30 Maisonneuve à l'écoute
- 1h30 Le journal du Pacifique
- 2h00 Le journal de Québec
- 2h30 Le journal de l'Ontario
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Le point
- 4h00 Le journal de l'Atlantique

Mardi

- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
- 22h00 Édition Québecoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
- 23h00 Le téléjournal
- 0h00 Capital action
- 0h30 Maisonneuve à l'écoute
- 1h30 Le journal du Pacifique
- 2h00 Le journal de Québec
- 2h30 Le journal de l'Ontario
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Le point
- 4h00 Le journal de l'Atlantique

Mercredi

- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
- 22h00 Édition Québecoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
- 23h00 Le téléjournal
- 0h00 Capital action
- 0h30 Maisonneuve à l'écoute
- 1h30 Le journal du Pacifique
- 2h00 Le journal de Québec
- 2h30 Le journal de l'Ontario
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Le point
- 4h00 Le journal de l'Atlantique

Jeudi

- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
- 22h00 Édition Québecoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
- 23h00 Le téléjournal
- 0h00 Capital action
- 0h30 Maisonneuve à l'écoute
- 1h30 Le journal du Pacifique
- 2h00 Le journal de Québec
- 2h30 Le journal de l'Ontario
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Le point
- 4h00 Le journal de l'Atlantique

Vendredi

- 20h30 Scully RDI
- 21h00 Montréal en spectacle
- 21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
- 22h00 Édition Québecoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
- 23h00 Le téléjournal
- 0h00 Capital action
- 0h30 Griffe
- 1h00 Montréal en spectacle
- 1h30 Le journal du Pacifique
- 2h00 Le journal de Québec
- 2h30 Le journal de l'Ontario
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Le point
- 4h00 Le journal de l'Atlantique

Samedi

- 4h30 Montréal en spectacle
- 5h00 Matin express
- 5h30 Griffe
- 6h00 Matin express
- 8h00 La semaine verte
- 9h00 Trajectoires
- 9h30 Montréal en spectacle
- 10h00 Griffe
- 10h30 Entrée des artistes
- 11h00 Le midi
- 11h30 Bulletin des jeunes
- 12h00 Branché
- 12h30 Vivre ici
- 13h00 Enjeux
- 14h00 Impact
- 14h30 Montréal en spectacle
- 15h00 Griffe
- 15h30 Le journal de France 2
- 16h00 Aujourd'hui
- 16h30 Bulletin des jeunes
- 17h00 Simplement la vie
- 17h30 Vivre ici
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Un Canadien à Tokyo
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le journal RDI
- 20h30 Entrée des artistes
- 21h00 Le téléjournal
- 21h30 Un Canadien à Tokyo
- 22h00 Griffe
- 22h30 Montréal en spectacle
- 23h00 Le téléjournal
- 23h30 Euronews
- 0h00 Le téléjournal
- 0h30 Entrée des artistes
- 1h00 Enjeux
- 2h00 Trajectoires
- 2h30 Bulletin des jeunes
- 3h00 La semaine verte
- 4h00 Branché

Dimanche

- 4h30 Temps d'affaires
- 5h00 La semaine verte
- 6h00 Matin express
- 8h30 La facture
- 9h00 Point de presse
- 10h00 Griffe
- 10h30 L'Accent francophone
- 11h00 Le midi
- 11h30 Bulletin des jeunes
- 12h00 Zone libre
- 13h00 Branché
- 13h30 Horizons francophones
- 14h00 Enjeux
- 15h00 Griffe
- 15h30 Le journal de France 2
- 16h00 Aujourd'hui
- 16h30 Bulletin des jeunes
- 17h00 Point de presse
- 17h30 Franc jeu
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 La Facture
- 19h00 Grands reportages du siècle
- 20h00 Le journal RDI
- 20h30 Scully RDI
- 21h00 Médias
- 21h30 Second regard
- 22h00 Portrait de notre temps
- 23h00 Le téléjournal
- 23h30 Euronews
- 0h00 Le téléjournal
- 0h30 L'Accent francophone
- 1h00 Zone libre
- 2h00 Branché
- 2h30 Bulletin des jeunes
- 3h00 Griffe
- 3h30 Horizons francophones
- 4h00 Impact

Gens d'ici

De la Banque à la Caisse

Sandra POIRIER

Conseiller en finances personnelles à la Caisse populaire Saint-Boniface, Marc Rouire adore rencontrer et conseiller les clients. « Quand tu accordes une hypothèque pour une première maison, les gens sont tellement contents que c'est comme si j'étais un bon ami. C'est l'fun », affirme Marc Rouire qui s'est joint le 7 septembre à l'équipe de la succursale du Parc Windsor.

Avant de faire ses débuts auprès de la Banque Nationale, Marc Rouire a étudié un an en éducation au Collège universitaire de Saint-Boniface. « Ma mère a six frères et sœurs et cinq d'entre eux enseignent à Winnipeg. Ils disaient tous que l'enseignement était plaisant, alors j'ai voulu essayer », raconte-t-il.

« Mais à l'arrivée de la deuxième année, j'ai voulu prendre du temps pour voyager et travailler. Je voulais ramasser un peu d'argent et c'est à ce moment-là que j'ai commencé à travailler à la Banque Nationale comme cassier au comptoir. »

En six ans, Marc Rouire est passé de caissier à assistant des prêts pour ensuite être nommé gérant des services financiers. « Je voulais un changement et j'avais entendu plusieurs personnes dire de bons commentaires sur la Caisse populaire Saint-Boniface. Même mon ancien patron, qui avait travaillé pour la caisse, disait des bonnes choses alors, j'ai voulu essayer… »

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Une vision pour Riel

La Corporation de développement économique Riel espère recueillir d'ici à la fin octobre les commentaires dérivant l'ébauche de son plan de vision servant à promouvoir le développement économique chez les francophones de Saint-Boniface, Saint-Vital et Saint-Norbert.

Sandra POIRIER

La Corporation de développement économique (CDE) Riel a profité d'une rencontre avec des membres de la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface le 30 septembre pour proposer une première ébauche de son plan de vision pour les quartiers de Saint-Boniface, Saint-Vital et Saint-Norbert.

Même si à première vue ce plan semble audacieux, le président de la Corporation de développement économique (CDE) Riel, Raymond Simard indique que tout ce qui a été présenté est réalisable. « Ce ne sont pas des rêves que nous avons présentés, mais des projets réalisables. Nous allons tout simplement prendre un projet à la fois », mentionne Raymond Simard.

Réalisée par la firme Gaboury, Préfontaine, Perry, cette étude a nécessité la consultation d'environ 150 personnes, dont des experts en technologie et en santé. Elle s'appuie à la fois sur les atouts des trois quartiers et sur les projets des entrepreneurs et organismes associés au développement économique. C'est ainsi que certains des projets retenus comme prioritaires pour Saint-Boniface sont déjà menés par des organismes comme le Festival du Voyageur ou Rues principales.

Les projets, regroupés en quatre secteurs tels que le tourisme, l'infrastructure, les services de la santé et les nouvelles technologies, seront mis en branle selon un ordre de priorité établi entre cinq et dix ans. « L'aménagement de façades sur le boulevard Provencher peut être entamé d'ici six mois, explique Raymond Simard. Quand on parle de modifier des artères, on pense plutôt à un projet pouvant s'étendre sur une quinzaine d'années. »

Au cours des trois prochains mois, la CDE Riel recueillera et étudiera les commentaires des divers représentants du secteur économique des quartiers concernés. « Nous avons télécopié les recommandations de ce plan de vision à tous les membres de la Chambre de commerce et à des conseils d'administration d'organismes ou entreprises œuvrant dans le développement économique, précise Raymond Simard. Nous espérons avoir reçu leurs commentaires d'ici à la fin octobre. »

La CDE Riel intégrera ces commentaires à la version finale du plan d'affaires qui doit être présenté à la fin janvier, lors de sa réunion annuelle. « Ensuite, on doit convoquer les gens pour vérifier avec eux s'ils sont d'accord avec les priorités que nous avons établies », explique Raymond Simard.

« Quand les gens seront tous d'accord avec la même vision, la CDE Riel pourra faire la promotion de certains projets auprès des politiciens et des gouvernements. Par exemple, on pourra initier auprès des gouvernements provincial et municipal un projet de centre touristique au centre-ville, précise Raymond Simard. Toutefois la majorité des projets doivent venir du secteur privé. »

Les personnes qui ont assisté à la présentation de l'ébauche de cette vision ont semblé satisfaites du travail effectué. « C'était bien de voir l'inventaire de toutes ces idées, mais j'ai hâte de voir l'étape des réalisations », affirme la vice-présidente de TelecomOptions, Marielle Brentnall.

Une idée des projets

Voici un aperçu des projets qui pourraient voir le jour au cours des 15 prochaines années si le plan de vision soumis par la Corporation de développement économique (CDE) Riel est approuvé :

À Saint-Boniface, des boutiques et cafés pourraient ouvrir sur le terre-plein du boulevard Provencher. Le Fort Gibraltar pourrait posséder plus d'espaces de stationnement. La rue Saint-Joseph pourrait être convertie en un mail commercial. Des résidences pour aînés et pour familles verraient le jour. Des centres de santé ainsi qu'un centre de technologie seraient établis dans ce quartier. De plus le Festival du Voyageur pourrait assurer la programmation touristique de Saint-Boniface et Saint-Vital.

À Saint-Norbert, le marché en plein air pourrait devenir un centre commercial et communautaire thématique. Un parc aquatique, un bassin de pêche, un parc d'activités, une tour d'alpinisme, un centre de santé, pourraient être mis sur pieds.

D'ici une dizaine d'années, le quartier Saint-Vital pourrait être relié à l'Université du Manitoba par un pont piétonnier.

S. P.





ÉCONOMIE

Le succès engendre le succès

Grâce au prix de l'Entrepreneur de l'année, la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface fait valoir la contribution de nos gens d'affaires.

Daniel BAHUAUD

La Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface dévoilera le 19 octobre le gagnant du prix de l'Entrepreneur de l'année et fera connaître dès le 8 octobre la liste des candidats en nomination pour l'obtention de ce prix annuel.

L'événement reconnaît les gens d'affaires francophones et l'appui qu'ils démontrent envers la communauté. Pour être éligible au prix, l'entrepreneur doit être membre de la Chambre de commerce, être propriétaire, co-propriétaire ou gestionnaire d'une entreprise et démontrer une créativité ou une initiative singulière. Commanditaire officiel du prix, la Caisse Saint-Boniface remettra la somme de 1 000 $ au récipiendaire, qui recevra également une plaque commémorative.

« C'est important de sensibiliser la communauté aux importantes contributions de nos entrepreneurs, petits et grands, souligne le président de la Chambre de commerce, Guy Préfontaine. Ce sont eux qui embauchent d'autres francophones. Et ce sont eux qui assument souvent un rôle de leadership dans nos communautés. Il faut également reconnaître le courage de nos francophones qui risquent leur bien. Il ne faut pas se leurrer : le taux de faillite des nouvelles entreprises au Canada est de 50 %. Non seulement nos gens d'affaires investissent-ils leur temps et leur énergie, mais leur argent aussi. »



Archives La Liberté

Guy Préfontaine : « Il faut reconnaître le courage des francophones qui risquent leur bien. »

Simone Neveux du Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba abonde dans le même sens. « Il faut féliciter la Chambre de commerce d'avoir lancé ce prix, dit-elle, car il ne faut pas sous-estimer son importance. La remise d'un prix a plus d'effet qu'on ne le pense. Le succès engendre le succès. Il faut donc encourager l'entrepreneurship, surtout parmi nos jeunes. Le gagnant d'un prix peut servir de modèle. Les Roland Boisvert et les Marc Labossière sont importants. Je crois aussi qu'il est important de développer le réflexe d'acheter chez nous. Le prix fait connaître davantage nos gens d'affaires au grand public qui, faute d'être renseigné, fait ses achats ailleurs. »

La remise du prix de l'Entrepreneur de l'année aura lieu à 17 h 30 au Club La Vérendrye. L'événement est ouvert au public. Coût : 15 $ (membres) ou 20 $ (non-membres).

CANADA PACKERS

Plus près d'une entente

Une entente permettant le développement du site Canada Packers et le rasage de l'ancienne usine de transformation pourrait être signée avant la fin d'octobre. Le comité du développement des propriétés de la Ville de Winnipeg a remis le 5 octobre sa réponse à l'offre d'achat de la firme Gaboury, Préfontaine et Perry. Résultat : les négociations vont de bon train.

« Nous sommes très heureux, indique l'architecte Guy Préfontaine. La Ville nous a indiqué que dans ses grandes lignes, notre offre d'achat était acceptable. Il nous reste maintenant à régler les petits détails. »

Après avoir étudié la réponse du comité du développement des propriétés, les architectes espèrent discuter le dossier avec les négociateurs de la Ville. « Les négociations risquent d'avancer très rapidement », constate Guy Préfontaine.

Conseiller municipal de Saint-Boniface et membre du comité du développement des propriétés de la Ville de Winnipeg, Daniel Vandal se dit heureux de l'allure que prennent les négociations. « C'est encourageant de savoir que les développeurs sont satisfaits de la réponse de la Ville, explique-t-il. Côté contenu, c'est pas mal ce qui avait été accepté par la Ville et les développeurs dans l'offre de service en avril. Nous sommes donc très proches d'une entente finale. »

Une fois l'entente signée, suivront 90 jours qui permettront aux développeurs d'évaluer en détail les conditions du terrain et de déterminer les coûts exacts du projet. Par la suite, la Ville et la firme Gaboury pourront finaliser et signer le contrat final, ainsi que procéder au rasage de l'ancienne usine de transformation.

Rappelons que le projet de 130 millions $ prévoit l'aménagement d'un terrain de golf, la construction d'un marché en plein air, des terrains de loisirs, un parc aquatique, un développement résidentiel et un complexe pour personnes âgées.

La voix des affaires

LE BULLETIN D'INFORMATION DU CDÉM

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES MUNICIPALITÉS BILINGUES DU MANITOBA



ECONOMIC DEVELOPMENT COUNCIL FOR MANITOBA BILINGUAL MUNICIPALITES

L'informatique au service du livre

Bruno Le Madec se prépare à célébrer une date importante : février 2000 marquera en effet son 5e anniversaire en tant que propriétaire de la Boutique du livre. Maintenant seul à la barre de son commerce depuis qu'il a racheté les parts de son ancien associé, Armand Martin, Bruno Le Madec a de grands projets pour la librairie de la rue Kenny.

Tout comme les premiers propriétaires de la librairie, Normand et Léonie Boisvert, Bruno Le Madec connaît bien le monde scolaire qui compose plus de 50 % de la clientèle de la Boutique du livre. " Quand les Boisvert ont ouvert la librairie en 1980, ça correspondait à un besoin dans le monde scolaire, en particulier pour les écoles d'immersion qui avaient du mal à avoir accès à du matériel en français ", raconte cet ancien bibliothécaire à la Division scolaire Transcona-Springfield.

Mais 20 ans plus tard, d'autres défis se posent à la librairie, qui cherche maintenant à élargir sa clientèle. C'est ainsi que Bruno Le Madec a fait appel à des consultants, dont le CDEM, pour réaliser un plan d'affaires et fixer des objectifs précis. Ses projets d'avenir comprennent la mise en place d'un réseau informatique interne et la création d'un site web. Ce dernier contiendra un service sécuritaire de commandes électroniques de livres et de matériel, autant pour sa clientèle scolaire que pour le public en général. " Au plan de la mise en marché, indique-t-il, nous voulons devenir une entreprise de ventes directes offrant une large gamme de produits de langue française : livres, jeux éducatifs, vicéocassettes, cédéroms, etc. "

" La vente directe, explique-t-il, ça signifie qu'on est équipé et capable de prendre des commandes par téléphone, par fax, par courriel, par le site Internet, et que dans le cas des commandes importantes, on peut s'entendre avec les fournisseurs pour que le matériel soit acheminé directement chez le client plutôt que de transiter par la librairie. "

Efficacité du service, utilisation maximale des outils technologiques et capacité de répondre aux besoins des clientèles, où qu'elles soient : c'est ce qui permettrait à la Boutique du livre de mieux desservir encore ses clients institutionnels ou individuels, qui peuvent se trouver aussi bien dans le quartier Norwood qu'au Nunavut, en Saskatchewan ou au Massachusets.

Bien entendu, Bruno Le Madec n'oublie pas les 54 000 francophones de la province, ni les 50 000 autres pour qui le français est une langue seconde. Et il pense aussi à toutes ces écoles d'immersion des régions plus éloignées, à tous ceux qui s'inscrivent aux cours par Internet du Collège universitaire de Saint-Boniface, à tous ces Franco-Américains qui cherchent des livres en français... toutes ces clientèles à qui, grâce à l'autoroute électronique, il pourrait aussi vendre des livres.

Le CDEM a aidé la Boutique du livre dans la réalisation de son plan d'affaires, notamment dans l'élaboration des échéanciers d'ordre financier. " Maurice McCarthy et Daniel LaBossière m'ont aussi aidé quand il a été question de racheter les parts de mon ancien partenaire. Ils m'ont guidé, conseillé et appuyé pendant un bon six mois ", indique Bruno Le Madec.

Bruno Le Madec a aussi choisi de s'appuyer sur une gamme de professionnels francophones, tant pour sa comptabilité que pour la réalisation de son prochain site internet et pour ses projets en marketing. " J'ai donc retenu les services de différents experts-conseils, ce qui me permet maintenant d'entreprendre une restructuration du commerce, aux plans financier, corporatif et administratif. " Ayant apprécié les encouragements prodigués par l'équipe du CDEM, Bruno Le Madec souligne l'importance du fonds de prêts de dernier recours géré par le CDEM. " Ces fonds-là, on les trouvait déjà en campagne avec les corporations de développement économique, note-t-il, et c'est une bonne chose que les entrepreneurs en ville aient eux aussi accès à de tels programmes. De cette façon, si par exemple la caisse ne voulait pas investir dans mon projet, je sais que je pourrais me tourner ailleurs. "

Manitoba

TRADUCTEURS - TS2 - 1 poste permanent, TS3 - 1 poste temporaire (peut faire l'objet d'un sous-classement), Bureau de la conseillère législative, Direction de la traduction juridique, Justice Manitoba, Winnipeg. Numéro de l'annonce : 1109. Échelle de salaire : 38 450 $ à 48 020 $ (TS2) 46 204 $ à 58 327 $ (TS3). Date de clôture : le 22 octobre 1999.

Qualités :
Qualités essentielles
- Diplôme universitaire et plusieurs années d'expérience en traduction ou dans un domaine connexe
- Connaissance exceptionnelle de la langue française et excellente compréhension de la langue anglaise
- Capacité éprouvée de respecter des échéances serrées
- Capacité de faire des heures supplémentaires au besoin
- Beaucoup d'entregent

Qualités souhaitées
- Connaissance du fonctionnement de l'Assemblée législative et du rôle du Bureau de la conseillère législative

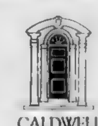
Note : Le titulaire du poste de TS3 traduit ou révise les textes les plus urgents, les plus délicats et les plus complexes et doit pouvoir travailler de façon autonome.

Fonctions :
- Traduction de lois, de règlements, de documents de l'Assemblée législative, d'arrêtés des tribunaux et d'autres textes de nature juridique de l'anglais en français
- Recherche terminologique et participation à l'élaboration du lexique interne
- Apprentissage des principes de rédaction législative et des principes juridiques et connaissance de lois d'autres ressorts
- Soumission des textes traduits à un réviseur et discussion, au besoin, de l'exactitude du contenu, de l'à-propos du style, de l'uniformité terminologique et de la qualité générale des traductions
- Révision de textes traduits par d'autres traducteurs de la Direction ou des pigistes
- Prestation de services de traduction aux comités de modification des projets de loi de l'Assemblée législative
- Communication avec les rédacteurs anglophones et d'autres spécialistes

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

Présentez votre demande par écrit à : Justice, culture, patrimoine et citoyenneté Manitoba, Gestion des ressources humaines, 405, avenue Broadway, bureau 910, Winnipeg (Manitoba) R3C 3L6, Télécopieur : (204) 945-3764.

Nous tenons compte de l'équité en matière d'emploi au cours du processus de sélection. Nous demandons aux candidats et aux candidates d'indiquer dans leur lettre d'accompagnement ou leur curriculum vitae s'ils appartiennent à l'un des groupes suivants : femmes, autochtones, minorités visibles et personnes handicapées.



Collège des Grands Lacs

Par votre vision, votre leadership et votre dynamisme, vous avez su guider votre organisation sur la voie du succès. Pour vous, l'éducation postsecondaire, la formation de la main-d'oeuvre, les enjeux sociaux, les relations gouvernementales, l'engagement communautaire et la transformation d'une organisation sont autant de défis qu'il vous tarde à nouveau de relever. Mettez alors votre expérience à contribution à titre de . . .

Président(e)

Desservant les communautés francophones du Centre et du Sud-Ouest de l'Ontario, le Collège des Grands Lacs offre des programmes et des services qui représentent les emplois d'aujourd'hui et de demain dans la région la plus peuplée et la plus riche du pays. Vous guiderez donc l'équipe de direction vers la réalisation des objectifs stratégiques, budgétaires et opérationnels du Collège, en accord avec sa mission d'excellence et en assurant le maintien d'un environnement innovateur et dynamique pour sa clientèle.

Votre solide expérience en gestion, votre connaissance du milieu de l'éducation, votre compréhension des enjeux qui s'y rattachent, votre capacité à réagir dans un environnement en constante évolution et votre haut niveau de bilinguisme vous permettront de souscrire au succès du Collège des Grands Lacs. Posez alors votre candidature sur ce poste basé à Toronto. Projet 6412. Adressez votre candidature sous pli fermé, par la poste, au 1840, rue Sherbrooke ouest, Montréal, Québec H3H 1E4, par courriel à montreal@caldwellsearch.com ou par télécopieur au (514) 935-7402.

LA SOCIÉTÉ CALDWELL

VANCOUVER • CALGARY • TORONTO • MONTRÉAL • HALIFAX

Visitez notre page d'accueil Web au www.caldwellpartners.com

Pluri-elles (Manitoba) Inc.
est à la recherche d'un(e)
conseiller(ère)

Responsabilités :
- faire le counselling, individuellement ou en groupes, auprès des clientes de Pluri-elles en régions rurales;
- identifier et entretenir des contacts avec des agences de counselling;
- développer et offrir, en collaboration avec l'équipe de travail en counselling, une programmation pour les clientes.

Qualifications requises :
- capacité de travail avec une philosophie de base féministe;
- de la formation en counselling;
- pratique formelle ou expérience connexes dans le domaine du counselling;
- bon esprit d'équipe;
- expérience dans l'animation de groupes;
- excellente connaissance du français et de l'anglais parlés et écrits.

Échelle de salaire : selon l'échelle établie par l'organisme

Date de clôture : le 21 octobre 1999

Faites parvenir vos curriculum vitae, avec la mention «confidentiel», au Comité du personnel

Pluri-elles (Manitoba) Inc.
674 rue Langevin
Winnipeg (Manitoba) R2H 2W4
Télécopieur : (204) 233-0277

(Financé par Family Dispute Services, United Way of Winnipeg et Winnipeg Foundation)

Commission de la fonction publique du Canada | Public Service Commission of Canada

Inspectrices ou inspecteurs des douanes

Revenu Canada



DISTRICT DU SUD DU MANITOBA

Il y a présentement plusieurs postes de durée déterminée à combler dans les bureaux douaniers de Sprague, de Pinoy et de South Junction. Ces postes sont offerts aux personnes résidant dans les municipalités rurales de Stuartburn et de Pinoy. Numéro de référence : **NAR74667.**

Il existe également plusieurs postes de durée déterminée à combler dans les bureaux douaniers suivants : Emerson, Windygates, Winkler, Gretna et Tolstoi. Ces postes sont offerts aux personnes résidant à l'est de l'autoroute 244, à l'ouest de l'autoroute 59 et au sud de l'autoroute 23. Numéro de référence : **NAR74657.**

Vous y assumerez l'éventail complet des fonctions d'une inspectrice ou d'un inspecteur des douanes. Vous toucherez un salaire variant entre **38 809 $** et **41 949 $.**

Pour être pris(e) en considération, vous devez détenir un diplôme d'études secondaires ou posséder une équivalence approuvée par la CFP. Il vous faut également avoir des antécédents professionnels dans l'un ou l'autre des domaines suivants : prestation orale de conseils et de directives au grand public ou service au public; traitement ou prise en charge de documents d'importation ou d'exportation; application des lois et règlements, c'est-à-dire évaluation de la conformité et imposition de pénalités ou de sanctions répressives suite à des infractions; cueillette de renseignements dans le cadre d'une enquête ou dans une situation d'urgence; utilisation des techniques d'entrevue et d'examen. Vous devez être disposé(e) à travailler en rotation, à faire du temps supplémentaire et à assumer des affectations dans tout le district. Il est indispensable de posséder un permis de conduire valide ou de pouvoir vous déplacer dans un degré normalement associé à la possession d'un tel permis, conformément à la directive du Conseil du Trésor sur les voyages.

La maîtrise de l'anglais est essentielle pour ces postes.

Remarque : Nous retiendrons uniquement pour la prochaine étape les 20 meilleur(e)s candidates et candidats qui auront obtenu un résultat acceptable d'au moins 65 p. 100 dans le test écrit de l'inspectrice/inspecteur des douanes, version 1C. Les résultats des tests d'une version antérieure ne sont pas valides pour le présent concours. Vous pouvez obtenir sur demande des brochures d'information sur le test prévu.

Si ces perspectives d'emploi d'une durée déterminée vous intéressent, vous pouvez, **d'ici le 12 octobre 1999,** poser votre candidature en direct ou acheminer votre curriculum vitæ ainsi que le formulaire de demande d'emploi CFP 3391 (que vous pouvez obtenir à la CFP ou au centre de ressources humaines de votre localité), en indiquant votre citoyenneté de même que **le numéro de référence approprié, à Revenu Canada, Services frontaliers des douanes, Autoroute 75, Emerson (Manitoba) R0A 0L0.**

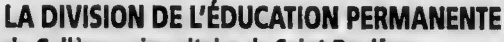
Nous remercions tous ceux et celles qui soumettent leur candidature; nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour la prochaine étape. La préférence sera accordée aux citoyennes et aux citoyens canadiens.

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.

This information is available in English.

http://jobs.gc.ca

Canada



LA DIVISION DE L'ÉDUCATION PERMANENTE
du Collège universitaire de Saint-Boniface est à la recherche d'enseignants et d'enseignantes contractuels dans le cadre des programmes non crédités de français langue seconde et des cours de perfectionnement.

Qualifications requises :
- diplôme universitaire ;
- expérience dans l'enseignement du français langue seconde et / ou français langue maternelle serait un atout ;
- excellente connaissance du français.

Rémunération : à taux horaire

Critères d'embauche :
- engagement à suivre une formation et un stage pédagogique ;
- disponibilité pour l'offre de cours le jour, en soirée et / ou le samedi.

Date limite pour la réception des demandes :
- le 22 octobre 1999

Les personnes intéressées sont priées de soumettre leur curriculum vitae et une lettre de demande à :

Diane Robert
Coordonnatrice
Division de l'éducation permanente
Collège universitaire de Saint-Boniface

200, avenue de la Cathédrale Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : (204) 233-0210 Télécopieur : (204) 235-4489
drobert@ustboniface.mb.ca

LE CLUB LIONS DE WINNIPEG – CENTRES RÉSIDENTIELS

OFFRE D'EMPLOI

Coordonnateur ou coordonnatrice de programmes
Chalet Malouin
Saint-Malo (Manitoba)

Le Club Lions de Winnipeg – Centres résidentiels recherche un coordonnateur ou une coordonnatrice des programmes à temps partiel (16 heures / semaine) pour le Chalet Malouin.

Responsabilités :

- évaluer les besoins en programmation et les intérêts des résidents du Chalet Malouin;
- élaborer, mettre en œuvre et maintenir des programmes de loisirs et d'activités physiques;
- travailler avec le Conseil des résidents pour répondre aux besoins des résidents;
- garder à jour les dossiers pertinents.

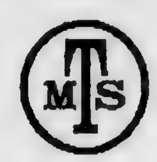
Compétences :

- certificat en développement d'activités, de programmes et de services, ou baccalauréat en récréologie;
- expérience de travail dans un lieu de résidence pour personnes âgées;
- expérience dans la planification d'activités de groupe;
- capacité de faire preuve de compassion et de sensibilité en travaillant avec des personnes âgées et fragiles;
- bilinguisme (français et anglais) – sera considéré comme un atout.

Veuillez envoyer votre curriculum vitae à :

Colleen Epp, gestionnaire des programmes
610, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba) R3C 0G5
Téléphone : 784-1231 • Télécopieur : 784-1211

Date limite : le vendredi 15 octobre 1999



La Manitoba Teachers' Society

lance un appel de candidatures pour un poste de

CADRE ADMINISTRATIF

La Manitoba Teachers' Society est à la recherche d'une personne pour combler un poste de cadre administratif pour œuvrer comme personne-ressource auprès des membres individuels, des associations locales et de l'organisation provinciale. Les tâches incluent les services de perfectionnement professionnel, les différends de personnel, les griefs et d'autres tâches qui peuvent être assignées.

Les candidates et candidats doivent détenir un diplôme universitaire, posséder des compétences supérieures en communication et en relations humaines, et de l'expérience en résolution de problèmes. Elles et ils doivent aussi pouvoir traiter des tâches multiples. Un brevet d'enseignement, de l'expérience en enseignement et une participation active auprès de la MTS seraient considérés des atouts. Le poste exige une automobile pour de fréquents déplacements.

Les conditions de travail sont énoncées dans la convention collective en vigueur. Le salaire d'embauche est de 68 640 $ (en négociation). Pour de plus amples renseignements, prière de communiquer avec le Secrétaire général de la MTS. La date d'entrée en fonction est le mois de janvier 2000 ou à un moment convenable aux deux parties.

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur demande accompagnée d'un curriculum vitae et les noms de deux personnes, à titre de référence, au plus tard **le 20 octobre 1999 à 16 h 30** à l'adresse suivante :

Le Secrétaire général
The Manitoba Teachers' Society
191, rue Harcourt
Winnipeg (Manitoba) R3J 3H2

Téléphone : 888-7961
Télécopieur : 831-0877
Courriel électronique : areimer@mbteach.org



La Division scolaire franco-manitobaine nº 49
Case postale 204, 485, chemin Dawson, Lorette (MB) R0A 0Y0

La population est invitée à des rencontres pour expliquer la cause du déficit et le sous-financement de la DSFM. Les rencontres auront lieu dans les localités suivantes :

RÉGION SUD

- Le 18 octobre 1999 à 19 h 30
  École Saint-Jean-Baptiste
- Le 21 octobre 1999 à 19 h 30
  École communautaire Réal-Bérard



Défense nationale — National Defence

AVIS AU PUBLIC

CHAMPS DE TIR DE SHILO

Jusqu'à nouvel ordre, des exercices de tir auront lieu de jour et de nuit aux champs de tir de Shilo.

Les champs de tir sont des propriétés du MDN. Ils sont situés à environ 32 km au sud-est de Brandon et au nord de la rivière Assiniboine dans les cantons 7, 8 et 9 du 14e rang à l'ouest du méridien d'origine, dans les cantons 8, 9 et 10 des 15e et 16e rangs à l'ouest du méridien d'origine, et dans les cantons 8, 9 et 10 du 17e rang à l'ouest du méridien d'origine au Manitoba. Au besoin, on peut se procurer la description détaillée de la propriété de Shilo en s'adressant au chef du Génie construction de la Base des Forces canadiennes Shilo.

Les limites, voies d'accès, routes et pistes des champs de tir sont clairement marquées et des affiches indiquent qu'il est interdit à quiconque de circuler dans ce secteur et que toute personne qui désire y avoir accès doit demander l'autorisation expresse du commandant de la base. La section A, qui comprend toute la partie au nord et à l'ouest du chemin Sewell Lake, est un champ de tir pour armes légères utilisé tous les jours. Il est interdit aux motoneiges et aux véhicules tous terrains d'y circuler compte tenu des risques courus pour tout le personnel. Pour obtenir la permission de chasser, on doit présenter une demande à la section des opérations, bâtiment R434, Base des Forces canadiennes Shilo.

MUNITIONS ET EXPLOSIFS PERDUS

Les bombes, grenades, obus et autres engins explosifs analogues constituent un danger. Vous ne devez pas les ramasser ou les garder en souvenir. Si vous avez trouvé ou si vous avez en votre possession un engin que vous croyez être explosif, veuillez aviser la police de votre localité qui prendra les mesures nécessaires pour en disposer.

Il est formellement interdit à toute personne non autorisée de circuler dans ce secteur.

PAR ORDRE
Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

OTTAWA, CANADA
17630-77

Canada



Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — Public Works and Government Services Canada

AVIS

ÉCLUSE ET BARRAGE ST. ANDREWS, Lockport (Manitoba)
FERMETURE DE LA SAISON DE NAVIGATION 1999

Le barrage et l'écluse de St. Andrews seront fermés à la navigation à 0 h (minuit), le jeudi 14 octobre 1999, date qui marquera la fin de la navigation par cette écluse pour la saison.

Le remplissage du barrage commencera à 8 h le vendredi 15 octobre 1999 et le niveau des eaux dans la rivière Rouge et la rivière Assiniboine aux alentours de Winnipeg jusqu'à Lockport sera graduellement abaissé, si la météo le permet. Si des conditions hivernales s'installent, le barrage sera ouvert selon le besoin et de manière opportune.

Les propriétaires de bateaux, de barges et de terrains sur ces rivières et sur leurs affluents devraient prendre les mesures nécessaires pour protéger leurs propriétés.

Canada

AGENT OU AGENTE DE PROBATION – HS1-4

Justice Manitoba - Services correctionnels communautaires et pour adolescents, Morden (Manitoba. N° de concours : 1004. Échelle de salaire : de 29 163 $ à 48 833 $. Date de clôture : le 15 octobre 1999.

Qualités requises : Études postsecondaires ou formation en sciences sociales, ou études connexes et expérience de travail. Expériences dans la direction de programmes pour des groupes, en particulier dans le domaine de la violence conjugale. Bonnes compétences en communication écrite et verbale. Connaissances et compréhension des questions judiciaires relatives aux Autochtones ou à d'autres groupes minoritaires ainsi que de leur culture et de leurs traditions. Détention d'un permis de conduire valide et capacité de se déplacer. Capacité de travailler la journée, en soirée et durant les fins de semaine. Capacité d'utiliser un ordinateur dans son travail quotidien. Connaissance pratique du français.

Fonctions : Participer en équipe à la prestation de divers services correctionnels communautaires. Effectuer des évaluations des risques et des besoins permettant d'élaborer des plans d'intervention. Fournir des services en matière de violence conjugale.

La préférence sera accordée aux candidats qui parlent français et anglais couramment.

Les personnes choisies seront sujettes à une vérification du casier judiciaire et à une vérification du registre concernant les mauvais traitements.

Afin que le comité de sélection puisse évaluer vos compétences en fonction des critères de présélection, vous pouvez soumettre un curriculum vitae complet ou une demande d'emploi de la Commission de la fonction publique.

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour l'étape suivante du processus de sélection.

Présentez votre demande par écrit à l'adresse suivante :

Justice Manitoba
Service des ressources humaines
405 Broadway, bureau 910
Winnipeg (Manitoba) R3C 3L6
Télécopieur : (204) 945-3764

Nous tenons compte de l'équité en matière d'emploi au cours du processus de sélection. Nous demandons aux candidats et aux candidates d'indiquer dans leur lettre d'accompagnement ou leur curriculum vitae s'ils appartiennent à l'un des groupes suivants : femmes, Autochtones, minorités visibles et personnes handicapées.

AVIS DE CONVOCATION

Réunion annuelle de l'Union Nationale Métisse Saint-Joseph du Manitoba au Chalet Louis-Riel • 67, rue Richfield à Saint-Vital
le mercredi 20 octobre à 19 h 30

Élection • Cotisation • Prix d'entrée.

Au plaisir de vous voir.

Bienvenue aux membres et à ceux et celles qui voudraient devenir membre!

Avis aux annonceurs

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le **lundi à midi** pour parution le vendredi de la même semaine.

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est le lundi à17 h.

(par écrit et payée d'avance)

Merci de votre collaboration.

Téléphone: 237-4823 **Télécopieur:** 231-1998

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49
Apprendre et grandir ensemble

CONCIERGE DE SOUTIEN

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49 sollicite des candidatures au poste de **Concierge de soutien** à **l'École Précieux-Sang**.

Heures de travail : 4 heures par jour
17 h à 21 h
lundi au vendredi

Taux horaire : 11,19 $/h

Entrée en fonction : aussitôt que possible

Les personnes intéressées enverront leur demande **avant 16 h le lundi 18 octobre 1999** au Directeur du transport et de l'entretien :

Monsieur Maurice Chaput
Division scolaire franco-manitobaine n° 49
Case postale 204
485, Chemin Dawson
Lorette (Manitoba)
R0A 0Y0

Téléphone: 878-9399 Télécopieur: 878-3614

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49
Apprendre et grandir ensemble

CONCIERGE DE SOUTIEN

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49 sollicite des candidatures au poste de **Concierge de soutien** à **l'École/Collège régional Gabrielle-Roy**.

Heures de travail : 2 heures consécutives
entre 18 h et 23 h
lundi au vendredi

Durée de l'emploi : l'employé.e travaillera
les 190 jours d'école seulement

Taux horaire : 11,19 $/h

Entrée en fonction : aussitôt que possible

Les personnes intéressées enverront leur demande **avant 16 h le lundi 18 octobre 1999** au Directeur du transport et de l'entretien :



Monsieur Maurice Chaput
Division scolaire franco-manitobaine n° 49
Case postale 204
485, Chemin Dawson
Lorette (Manitoba)
R0A 0Y0

Téléphone: 878-9399 Télécopieur: 878-3614

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49
Apprendre et grandir ensemble

AUXILIAIRE
(1 poste par école)

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49 est à la recherche de candidat.e.s pour combler les postes suivants :

Auxiliaire – Aide en soins de santé
Heures : 8 heures/semaine (mardi et jeudi de 16 h à 20 h)

L'entrée en fonction se fera le 14 octobre 1999.

Qualités recherchées :

- bonne connaissance des outils technologiques;
- maîtrise du français parlé et écrit;
- capacité de travailler en équipe;
- participer activement à l'apprentissage de l'élève surtout dans les domaines de la lecture et de l'écriture;
- organisation et débrouillardise.

Veuillez indiquer votre intérêt par écrit en communiquant avec les écoles de votre choix **d'ici le 13 octobre 1999 à 12 h** :

Monsieur Roland Deleurme
École communautaire Saint-Georges
C.P. 159, Saint-Georges (Manitoba) R0E 1V0
Tél. : 367-4224 • Téléc. : 367-4680

Monsieur Denis Dragon
École Jours de Plaine
Poste restante, Laurier (Manitoba) R0J 1A0
Tél. : 447-3364 • Téléc. : 447-2954

Monsieur Louis Allain
École communautaire Aurèle-Lemoine
Saint-Laurent (Manitoba) R0C 2S0
Tél. : 646-2392 • Téléc. : 646-2235

Monsieur Raynald Dupuis
École Pointe-des-Chênes
90, chemin Arena, Sainte-Anne (Manitoba) R5H 1G6
Tél. : 422-5505 • Téléc. : 422-9934

Monsieur Henri Bisson
École Saint-Joachim
C.P. 10, La Broquerie (Manitoba) R0A 0W0
Tél. : 424-5287 • Téléc. : 424-5610

Monsieur Denis Bibault
Collège régional Notre-Dame
C.P. 250, Notre-Dame-de-Lourdes (Manitoba) R0G 1M0
Tél. : 248-2167 • Téléc. : 248-2371

Monsieur Jules Rocque
Collège Saint-Jean-Baptiste
C.P. 130, Saint-Jean-Baptiste (Manitoba) R0G 2B0
Tél. : 758-3501 • Téléc. : 758-3243

La Division scolaire Transcona-Springfield n° 12

est à la recherche d'un
professeur(e) bilingue
(français et anglais)
pour la classe de 8e année, temporaire, à temps plein, à l'école Dugal School.

Débutera le 4 novembre 1999 jusqu'au 30 juin 2000 ou la journée avant le retour de l'enseignante régulière (11 mai 2000).

Veuillez faire parvenir votre demande, accompagnée de votre curriculum vitae, avant **le mercredi 13 octobre 1999** au soin de :

DUG - Gr. 8
Département du directeur général
Division scolaire Transcona-Springfield n° 12
760, avenue Kildare est
Winnipeg (Manitoba)
R2C 3Z4
Télécopieur: 224-2783

Notez que les candidats ne recevront pas d'accusé de réception.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu RICHARD GERARD PHARAND SR., de la ville de Winnipeg, au Manitoba.

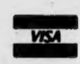
TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés au 202, boulevard Provencher, bureau 200, Winnipeg (Manitoba) R2H 0G3, le ou avant le 15e jour de novembre 1999.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 28e jour de septembre 1999.

DENISET ET BOILY
Procureurs de la succession
À l'attention de Me Pierre Deniset

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $





Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Pour ouvrir un compte commercial dans les petites annonces de La Liberté, composez le 237–4823 (1–800–523–3355 pour les gens à l'extérieur de Winnipeg).

DIVERS

PERDEZ DU POIDS MAINTENANT. Demandez-moi comment. Formulé par les docteurs. Naturel à 100 %. Nourrit les cellules. Contactez: Léonie au (204) 231-3919 ou Gilberte au (204) 231-4652.
812-

LEÇONS PARTICULIÈRES en **FRANÇAIS** et en **ANGLAIS** pour enfants et adultes offertes par professeure qualifiée et certifiée. Individus et petits groupes acceptés. Tarifs entre 12 $ et 25 $ de l'heure. Veuillez composer le 237-9890.
846-

REMERCIEMENTS à mère Teresa et au Sacré-Cœur de Jésus pour faveurs obtenues. J.L.
865-

LABOURAGE DE JARDIN, fumier en sac et travail d'automne. Appelez le 255-8422.
867-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. A.L.
869-

REMERCIEMENTS à mère Teresa pour faveur obtenue. A.L.
870-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. R.C.
871-

REPRISER ET RACCOURCIR: pantalon, jupe, linge d'enfants, etc. Berth au 255-3710.
874-

RECHERCHE

RECHERCHE GARDIENNE à notre domicile 3 à 5 jours par semaine pour 3 enfants de 5 ½ ans, 3 ½ ans et 13 mois à partir de janvier 2000. 233-5995.
849-

À VENDRE

À VENDRE: 1988 Oldmosbile. Delta Royal, 4 portes, traction avant. Très bon état. Seulement 160 000 km. Pour plus d'information appelez au 233-3753.
844-

LE GARDE-ROBE a une grande variétés de vêtements de bureau, robe de mariées et de soirées. 561, rue Des Meurons. Tél.: 233-9552. Roselyne.
868-

À LOUER

STUDIO À LOUER: 161, rue Dumoulin. Téléphonez au 233-5087.
859-

À LOUER: Rue Marion près de Taché, 1 chambre à coucher, chauffage et eau compris. 325,50 $/mois. Tél.: 269-1178.
862-

À LOUER: Appartement de 3 chambres à coucher au 375, rue Deschambault. Comprend chauffage, eau, un stationnement et buanderie. 550 $ par mois. Disponible immédiatement. Appelez le 233-3753.
866-

À LOUER: Garçonnière à Saint-Boniface. Entrée privée. Près des autobus. 350 $/mois tout compris. Disponible immédiatement. Composez le 237-8640.
872-

CHAMBRE À LOUER: rue Dollard, pour personne seule ou étudiant(e) non fumeur. 231-1716.
873-

À LOUER: Appartement (55+) au Chalet Saint-Norbert. 2 chambres à coucher. Communiquez avec Guy Mao au 233-0501.
875-

PLURI-ELLES

Un centre de formation au Mali

Pluri-elles espère pouvoir étendre bientôt ses services jusqu'au Mali.

Sandra POIRIER

Depuis six mois, Pluri-elles travaille à mettre sur pied un projet d'entraide au Mali. Ce projet consiste à établir d'un centre de formation et d'éducation pour la jeunesse et les familles maliennes. « Ce centre veut offrir trois volets aux jeunes et aux femmes du Mali. Il doit y avoir un secteur d'alphabétisation, un service de recherche d'emplois et un service de relations d'aide, de counselling », explique la coordonnatrice du projet du Centre de formation et d'éducation au Mali, Oumou Soulake-Abou.

Tout dernièrement, lors du Sommet de la francophonie à Moncton, Oumou Soulake-Abou et la présidente de Pluri-elles, Roxanne Sarrazin, ont rencontré le président du Mali, Alpha Oumar Komaré pour discuter de la première ébauche du projet. « Le président du Mali avait déjà reçu l'ébauche, mais nous voulions le rencontrer pour savoir si ce que nous avions présenté répondait aux besoins du Mali, précise Oumou Soulake-Abou. Monsieur Koramé nous a informées que ce projet était très intéressant et qu'il valait la peine d'être créé.



Archives La Liberté

Oumou Soulake-Abou.

« Il nous encourage à trouver des partenaires solides parce qu'il veut que le projet soit permanent. Il ne faut pas que les services soient offerts pour une seule année », poursuit Oumou Soulake-Abou.

Pays en développement, le Mali est politiquement assez stable pour susciter l'intérêt de nombreux investisseurs occidentaux. « Avec cette nouvelle tendance, les techniques de recherche d'emplois ne sont plus les mêmes qu'autrefois. Les jeunes doivent dorénavant apprendre les techniques d'entrevue et la rédaction de leur curriculum vitae pour se dénicher un emploi », souligne Oumou Soulake-Abou.

Des demandes de financement ont été acheminées auprès du nouveau bureau de la Coopération de la francophonie et de l'Agence canadienne de développement international (ACDI). « Nous sommes confiantes que le projet sera accepté. On pense même recevoir notre première subvention d'ici le mois de mars. Cette somme va nous permettre de faire notre première mission d'exploration et d'établir des contacts au Mali afin de mettre sur pied le centre le plus tôt possible », explique Oumou Soulake-Abou.

Chronique **RELIGIEUSE**

LISE HUDON-BONIN *Laïque*



Rendons grâce à notre Dieu!

Lundi prochain, tous les étudiants et la majorité des travailleurs et travailleuses seront en congé. Quelle chance nous avons en effet de prolonger la fin de semaine et de jouir d'une journée libre en plein cœur de l'automne! Nous comptons nous réunir entre amis ou en famille et partager la dinde traditionnelle, les légumes du jardin et la tarte à la citrouille. Peut-être aurons-nous du vin préparé avec patience (ou impatience!) dans nos caves. **C'est le jour de l'Action de Grâce!** D'où vient donc cette fête et quelle est sa signification véritable?

Ce n'est pas une fête religieuse au même titre que Noël et Pâques où nous célébrons deux événements de la vie du Christ: sa naissance et sa Résurrection. Il semble que la fête de l'Action de Grâce soit davantage un héritage du comportement spirituel des civilisations anciennes qui vivaient de l'agriculture. Les peuples exprimaient leur joie et leur reconnaissance au moment où la terre donnait généreusement ses fruits. Autant pour les Grecs, les Aztèques et les Celtes, le temps des moissons était propice aux réjouissances. Nous pouvons remonter jusqu'à l'Antiquité pour retrouver des festivités reliées aux récoltes. En Amérique du Nord, la première célébration a eu lieu en 1619. Et depuis 1863, c'est le dernier jeudi de novembre que les Américains fêtent l'Action de Grâce. Au Canada, c'est à Halifax en 1763 que tout a commencé, mais c'est depuis 1957 seulement que la fête est fixée au deuxième lundi d'octobre. **Mais qu'importe! Nous avons là une journée spéciale pour rendre grâce à notre Dieu!** Et nous avons maintes raisons de le remercier!

Oui, Seigneur, nous te rendons grâce pour l'abondance sur nos tables et dans les marchés. Et nous te prions de nous aider à faire en sorte qu'il n'y ait plus de tables dégarnies, de bouches affamées ni de ventres vides dans ce monde que tu veux combler de ton Pain de justice.

Nous te rendons grâce encore pour tous les grains de générosité, d'amour et de tendresse plantés contre vents et marées dans la patience, la confiance et l'abandon! Nous te bénissons pour tous les jubilés. Le Grand qui s'en vient. Mais aussi pour tous ceux que nous célébrons dans notre diocèse, nos communautés, nos vies de couples: les 10ᵉ, les 25ᵉ, les 35ᵉ, les 45ᵉ, les 50ᵉ, les 60ᵉ...Tu renouvelles nos forces et notre espérance!

Nous te rendons grâce pour toutes nos amours et nos amitiés. Elles viennent de toi. Elles rendent nos vies riches, intenses et précieuses. Cela nous dépasse! C'est plus grand que nous! C'est toi qui te donnes en abondance quand nous vivons dans l'unité, le respect et le partage. Quand les coups durs nous atteignent, les rires et les pleurs avec ceux et celles que nous aimons nous aident à trouver la joie et le courage nécessaires pour traverser ces heures sombres.

Nous te rendons grâce pour nos enfants et nos petits-enfants. Ces êtres uniques et pleins de surprises que nous prenons plaisir à découvrir au jour le jour et au fil de leurs vies! Tu nous les confies. Merci de ta confiance. Apprends-nous à poser sur eux le même regard de bonté et de tendresse que tu as envers tous tes enfants. Que nos bras et nos oreilles s'ouvrent grands comme les champs de blé de nos Prairies! Nourris-les et console-les, à même nos cœurs et nos voix.

Nous te rendons grâce pour ce que nous sommes et ce que tu fais de nous! Nous sommes tes enfants et tu nous aimais avant même que nous n'ayons vu le jour! Il y a des grandeurs et des beautés au plus profond de notre être parce que tu y habites. Donne-nous de continuer à te chercher d'un cœur sincère et d'être dignes de ta présence.

Nous te rendons grâce pour la nature qui nous entoure! Pour les saisons qui se déroulent toutes en couleurs et en beautés! La nature est source d'inspiration pour les artistes et les poètes, et pour chacun et chacune d'entre nous, occasion d'émerveillement, de prière et de contemplation. Elle nous garde ainsi bien proches de toi.

Nous te rendons grâce pour chaque eucharistie. Tu viens chaque dimanche nous nourrir de ta Parole et de ton Pain de Vie. Donne-nous d'entrer de plus en plus dans ce Mystère et de devenir davantage ce que nous recevons... car tu comptes sur nous pour rendre visible ton Royaume d'Amour et de Paix.

Nous te rendons grâce, Seigneur, pour la Vie que tu nous donnes de tant de façons encore! Amen.

Sainte-Anne

Un atout francophone

Daniel BAHUAUD

Le comité culturel de Sainte-Anne aura dorénavant son propre local. L'ancienne maison, située au 112 rue Centrale, a été achetée le 1er septembre. Munie d'un salon, d'une cuisine et de deux chambres à coucher, la bâtisse répondra aux besoins pratiques et aux objectifs à long terme du comité.

« Avoir notre propre local, c'est un atout, lance la directrice du comité culturel, Diane Connelly. Nous commençons à devenir plus connus dans la communauté et la région environnante. Le local nous permet d'avoir une plus grande visibilité. »

L'achat permettra également à la directrice d'avoir son propre bureau avec des heures régulières. Les salles serviront aux réunions et à plusieurs activités organisées par le comité, entre autres le cours de peinture qui se donnera dès le 9 novembre.

Le comité culturel espère effectuer quelques réaménagements. « Les fondations pour un garage étaient déjà sur les lieux, indique Diane Connelly. Nous voulons dans un avenir assez prochain y construire une remise pour notre crèche de Noël et le petit train dont on se sert lors des Journées Dawson Trail. En plus, on veut peinturer les pièces et installer une enseigne. Il faudra aussi, bien sûr, nommer le nouveau local. Mais on n'effectuera pas de réaménagements importants tant qu'on n'aura pas payé l'hypothèque. »

Le comité culturel devra même préparer deux budgets : l'un pour sa programmation et l'autre pour l'hypothèque et le maintien de la bâtisse. « C'est très important de ne pas dépenser l'argent que nous avons reçu pour des activités culturelles, indique Diane Connelly. La consultante en art communautaire du ministère de la Culture, du Patrimoine et de la Citoyenneté, Damyèle Arbez-Chaput, nous donnera des conseils sur la création des deux budgets. »

Diane Connelly a indiqué que la programmation du comité culturel ne devrait pas être affectée, car le comité aura recours à des levées de fonds spéciales pour le local. Une demande a déjà été faite auprès du Conseil Communautaire du Manitoba pour obtenir un permis pour faire des bingos.


photo: Daniel Bahuaud
Diane Connelly : « Avoir son propre local, c'est un atout. »

Le comité culturel espère que le nouveau local deviendra un pied-à-terre pour les francophones. « Notre rêve, c'est de devenir un agent pour les activités culturelles francophones, souligne Diane Connelly. Lorsqu'une activité culturelle francophone se déroulera à La Broquerie, à Saint-Pierre-Jolys ou ailleurs, les résidants de Sainte-Anne pourront se rendre au local pour se procurer des billets. Ça serait commode d'acheter des billets pour le Cercle Molière, le Centre culturel franco-manitobain ou le Festival du Voyageur ici même à Sainte-Anne. »

Nomination

Raymond Poirier consul honoraire

Le gratin de la francophonie manitobaine était invité le 7 octobre à une réception organisée par le consul général de France à Toronto pour souligner la nomination de Raymond Poirier au titre de consul honoraire de France à Winnipeg.

" Quand on ma approché, raconte Raymond Poirier, j'ai tout de suite vu le potentiel que ce poste aurait pour la communauté; et j'ai indiqué au consul qu'en raison de ce que je fais, je voulais que cette nomination puisse nous positionner pour établir des relations plus suivies avec la France. Ça tombe bien aussi de leur point de vue, puisque la France veut justement renforcer les liens économiques qu'elle entretient avec le Canada. On a donc avantage à être dans le bateau. "

Raymond Poirier explique que Winnipeg compte quelque 30 consuls honoraires représentant une diversité de pays. " Bill Norie, par exemple, est consul honoraire du Japon. Tous ces gens-là ont des rencontres régulières; on entre donc dans un cercle de gens qui ont des liens partout dans le monde. "

Pendant les cinq prochaines années, Raymond Poirier aura à servir de liens entre les ressortissants français du Manitoba et le consulat de Toronto. Il aura aussi à participer à diverses réceptions et événements où la France doit être représentée, et il entend saisir toutes les occasions possibles pour avoir accès à des contacts, politiques et économiques, qui favoriseront le développement de la francophonie.

S.L.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

MONK, GOODWIN
•••AVOCATS ET NOTAIRES•••

Me LAURENT J. ROY, c.r.
Me MICHEL CHARTIER

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
182, rue Dumoulin,
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0E3
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 958-6855

Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3
Téléphone: 987-3880
Télécopieur: 233-9762

TEFFAINE, LABOSSIÈRE

Avocats et notaires,

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.



TAYLOR McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES

ALAIN L.J. LAURENCELLE

400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • Fax: 957-0945
courrier électronique:
alaurencelle@tmlawyers.com

Plus de 50 avocats exerçant dans tous les domaines du droit.

Cet espace est à votre disposition!

OPTOMÉTRISTES

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir

Optométriste

- **Examen de la vue**
- **Lunettes ajustées**
- **Verres de contact**

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

Cet espace est à votre disposition!

SERVICES



- **MONUMENTS**
- **PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE**
- **INSCRIPTIONS**



L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ
405, avenue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE

Pour être assuré d'un service en français dans la région sud-est, appelez:

LEON MORRISSETTE au 433-7257
Plus de 20 ans d'expérience
«LOEWEN FUNERAL CHAPELS»
Steinbach **Tél.: 326-1351**

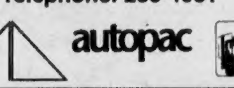


- **CONCEPTION GRAPHIQUE**
- **TYPOGRAPHIE**
- **MISE EN PAGE**
- **IMPRIMERIE**

TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ

ASSUREURS

Agence d'Assurance
AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Christine Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Natalie Pound
Doris Smith
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051



SERVICES

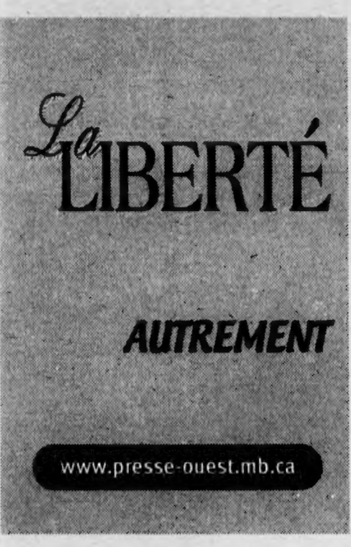
Cabane à sucre
Chez Dany

... dans une atmosphère chaleureuse et familiale dont vous vous souviendrez longtemps!

- *Musique traditionnelle*
- *Atmosphère chaleureuse et familiale*
- *Produit d'érable disponible sur place*
- *Visite guidée de la sucrerie*
- *Interprétation de la fabrication*
- *Réceptions de tous genres*

LOCALISÉE À POINTE-DU-LAC
à mi-chemin entre Québec et Montréal sur l'autoroute 40

Pour information : Dany Neron
Tel. : (819) 370-4769
Sans frais : 1-800-407-4769
Telec. : (819) 370-4768
e-mail : info@chezdany.qc.ca
www.chezdany.qc.ca





Tanné de prêter votre journal à toute la famille?

Dites-leur donc de s'abonner!

EXPERTS CONSEILS / COMPTABLES AGRÉÉS

BDO

BDO DUNWOODY SRL
Comptables agréés et consultants
5e étage, 191, Broadway
Winnipeg (MB) R3C 3T8
Téléphone: (204) 956-7200
Télécopieur: (204) 926-7201
http://www.bdo.ca
Courrier électronique: gchaput@winnipeg.bdo.ca

Nos professionnels:

Michelle Boris, CA	Bruce Caplan, CA, CIP
Eugene Brokopiw, CA	Gilles Chaput, FCA
Arthur Chaput, CA, CFP	James Doer, CA, CFP
Raymond Desrochers, CA,CFE	Lucien Guenette, CA
Pamela Dupuis, CA	Collin LeGall, CMA, CIP
Travis Leppky, CA, CISA	Mona Marcotte, CA
Henri Magne, CA	Russell Paradoski, CA, CFE
Elizabeth Maw, CA	Marc Rivard, CA
Georges Picton, CGA	

BDO DUNWOODY SRL est une société en nom collectif à responsabilité limitée enregistrée en Ontario.

SERVICES

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RIEL



Promouvoir le développement économique chez les francophones de Saint-Boniface, Saint-Vital et Saint-Nobert.

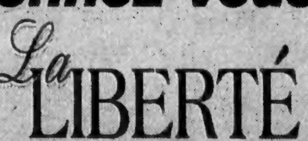
Raymond Simard, B.A., B. Comm., président
178, rue Dumoulin, Saint-Boniface R2H 0E3
Tél.: 233-7799 • Fax: 233-7444
Courriel: CORPRIEL@ESCAPE.CA

La LIBERTÉ

Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants:

À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine
383, boul. Provencher
Centre culturel franco-manitobain
340. boul. Provencher
Marion Grocery
237, rue Bertrand
Librairie La Boutique du Livre
315, rue Kenny
Dépanneur Provencher
174, boul. Provencher
Hôpital Saint-Boniface
Boutique de souvenirs
IGA Provencher
390, boul. Provencher
Librairie À la page
200, boul. Provencher
Turbo - Saint-Boniface
230, rue Marion
Amber Auto Service • *Sainte-Anne*
617, rue Traverse
Esso • *Parc Windsor*
192, Archichald
Chapters • *Centre Saint-Vital*
Shell Service
350, chemin Sainte-Anne
Pharmacie St-Pierre • *Saint-Pierre-Jolys*
Lorette IGA • *Lorette*
Petro-Canada • *Lorette*
Saint-Adolphe Esso • *Saint-Adolphe*
Le Dépanneur • *La Broquerie*
Épicerie Coulombe • *Saint-Malo*

Abonnez-vous à



OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	28,50 $ ☐	32,10 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐

Oui je m'abonne dès aujourd'hui!

Nom: ____________________
Prénom: ____________________
Adresse: ____________________
____
Ville: ____________________
Province: ____________________
Code postal: __________ Téléphone: __________
Je choisis de payer par:
Visa: __________ MasterCard: __________
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)
Chèque ou mandat poste:
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)
C.P. 190, 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4